

NECROLOGIE

Il avait 21 ans ; il aimait la vie, la mer, la communication avec les autres ; c'est pour cela qu'il avait choisi de faire son temps d'objecteur de conscience à Trébeurden (qu'il connaissait bien pour y avoir plongé avec le C.A.P.), et à l'île Milliau dont il était tombé amoureux comme quiconque l'aborde. Mais une nuit d'été, la mer a décidé de tout arrêter et l'a pris. Hydrocution dans cette passe qui en a déjà tant englouti, ajoutant un nom - Charles Aubry - à la longue liste des habitants de Milliau restés dans cet étroit bras de mer, la nuit où des débris de comète entraient en collision avec la planète Jupiter, phénomène pour lequel il s'était passionné et renseigné le matin même au Club d'Astronomie, habitué de l'île Milliau.

Adieu Charles ! étoile filante sur Terre !

Odile Guérin

GEOLOGIE A L'ILE MILLIAU ET L'ILE MOLENE : LES DUNES DE SABLE

par Odile GUERIN

Comme pour le lœss, on peut avoir une idée de l'extension maximale de la dune de l'île Molène avant son érosion et son état actuel. Sur la dune, l'érosion des vingt dernières années a dégagé des coupes montrant les différents dépôts successifs de sable soulignés par des niveaux de sable un peu plus grossier (vents plus forts) et des niveaux plus riches en coquilles (gastéropodes vivant dans les dunes).



Dépôts successifs de sable en strates avec pendage vers le SW.



Au moment de son extension maximale, le massif dunaire recouvrait l'île Plate au SW de la Molène actuelle.

Les dépôts successifs de sable au moment de la formation du massif dunaire, il y a plus de 2000 ans, obéissent aux lois de la sédimentologie : le pendage (direction de pente) des "strates" (couches successives) permet d'extrapoler l'extension maximale du massif dunaire, dont la superficie a été de l'ordre d'un minimum de 5 fois plus importante qu'aujourd'hui, couvrant notamment l'îlot rocheux le plus proche vers l'Ouest.

La relique actuelle de la dune n'est qu'un moignon qui ne doit sa conservation qu'à la présence fortuite d'un îlot rocheux à l'ombre duquel une partie du sable a été épargnée : celle que nous voyons aujourd'hui, formant une "queue de comète" dont le plan général est un triangle.

La meilleure protection de la dune est sa couverture végétale. Peu importe ce qu'il est (plantes dunaires comme *Ammophila arenaria*, *Matthiola sinuata*... ou plantes en limite d'établissement comme *Pteridium aquilinum* ou *Ligustrum vulgare*), le recouvrement végétal du sable assure le maintien de la dune et sa pérennité.

La pression anthropique (à savoir la surfréquentation estivale, des pratiques inconscientes, comme celles vues en 1968, de jeunes faisant de la luge avec une plate...) a entraîné aux endroits des passages la disparition de la couverture végétale qui est en fait la "peau" de la dune ; les tempêtes hivernales mobilisent le sable, l'emportent sur l'estran ou en mer.

Comme les conditions au moment de la formation de la dune n'existent plus, on peut dire que sur 100 grains de sable quittant la dune, seuls quelques-uns auront peut-être la possibilité de réintégrer la dune à condition qu'ils soient restés sur l'estran, qu'une tempête puisse les remobiliser, dans le bon sens, et que le sable soit sec (coefficient de marée faible et absence de pluie).

On le voit, la probabilité est très faible, et la dynamique de la dune va dans le sens de l'érosion.



Déringolade de la dune en 1983 dans le couloir d'érosion Nord qui a commencé à se creuser en 1968.



Le sable dunaire, fin et de couleur claire, recouvre sur l'estran le sable d'altération du granite, rose et à gros grains.

Devant ce constat alarmant, dès 1972, des démarches (Guérin) ont été entreprises pour sensibiliser la municipalité qui a fait poser des panneaux "Dune fragile".

Mais c'est à partir de 1989 que le problème a vraiment été pris à bras-le-corps et que de véritables travaux de protection ont été entrepris.

Il est vrai que les problèmes des dunes sont partout les mêmes et que leur protection est dans l'air du temps, pas seulement pour des raisons écologiques, mais souvent pour des intérêts économiques (terrains bâtis, cordons protégeant des marais...).

La philosophie des travaux a été simple : protéger efficacement tout en ménageant un accès.

- La dune a été enclose à sa périphérie (400 m) : triple rangée de fils de fer et ganivelles au droit des couloirs d'érosion.

- Les couloirs d'érosion ont été traités par des ganivelles en espalier.

- Un chemin axial (150 m) a été aménagé entre 2 rangées de double fils de fer avec pose de marches en ballots de paille au démarrage SE, et d'escalier en bois à son débouché NW.

- Des panneaux informatifs ont été posés.

Les résultats ont été à la hauteur des espérances, malgré la démolition par des tempêtes dès la première année de la moitié des travaux de la périphérie. Et chaque année, les réfections sont nombreuses...

Il faut remarquer, que dans son immense majorité, le public a bien accueilli ces dispositifs. Il est vrai que les visites guidées de l'île ont aidé fortement à cette prise de conscience.

Quel sera l'avenir de la dune de l'île Molène ?

A court et moyen terme, ce que nous en ferons (surveillance et réfection des dispositifs, respect des interdictions devront suffire au mieux à maintenir en l'état l'île Molène, au pire à en limiter l'érosion).

A long terme, la nature reprendra ses droits : la dune disparaîtra avec la remontée inexorable du niveau de la mer ; mais ceci c'est l'histoire géologique qui continue.



Six ans après le début des travaux, le couloir d'érosion Nord est en bonne voie de cicatrisation.



Cinq ans après la pose du panneau, celui-ci est presque entièrement enterré : le niveau de la dune est ici remonté de 1,20 m.



Le tombolo, presque entièrement coupé en 1988 vers son extrémité NW, s'est bien reconstitué six ans après : les ganivelles ont déjà dû être remontées une fois ; le panneau s'ensable (noter l'effet décapant du sable projeté sur le panneau).

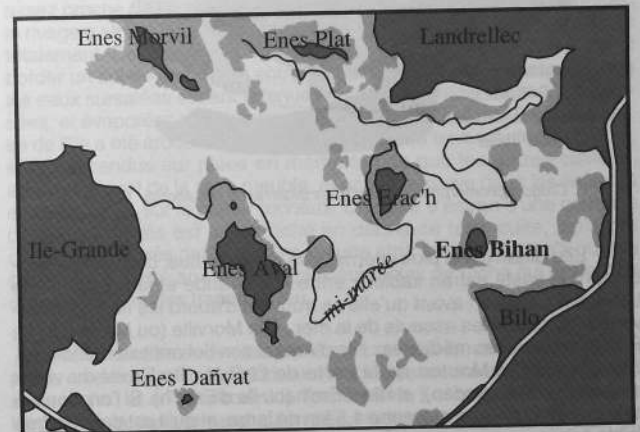


Les protections périphériques doivent être posées au niveau des plus hautes mers pour limiter leur arrachement par les tempêtes. En été, des plantes annuelles poussent en aval (*Cakile maritima* et *Atriplex hastata*).

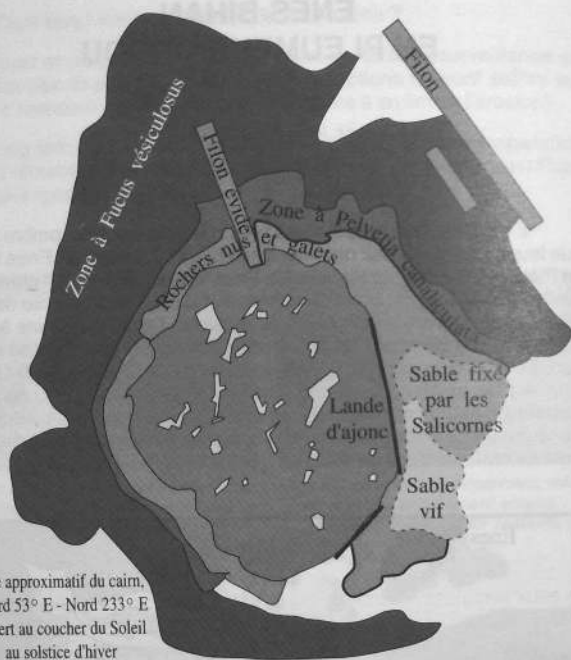
ENES BIHAN EN PLEUMEUR-BODOU

par Jean-Pierre PINOT

Il existe au large des côtes bretonnes un certain nombre d'îles que leur petite taille a fait nommer Enes Bihan. Parmi elles, Enes Bihan en Pleumeur-Bodou, aussi appelée Enes Vihan, petit massif granitique ovoïde situé à une centaine de mètres au Nord de la presqu'île de Bilo, elle-même en bordure de la route de corniche. Cette île culmine à 11 m N.G.F. selon la carte de l'I.G.N., ce point culminant étant dans sa partie Sud. Elle est entourée d'un platier rocheux, plus large au Nord-Ouest, côté le plus exposé et donc le plus érodé, qu'au Sud-Est, où il est d'ailleurs masqué par un amas de sable en position d'abri, esquisse d'une queue de comète qui ne se développera sans doute jamais plus faute de matériel disponible.



Situation d'Enes Bihan sur le vaste estran de Pleumeur-Bodou. 1/25000.



Croquis géomorphologique d'Enes Bihan et de ses abords. 1/2500.

L'île Bihan est la plus interne, et la moins battue, des îles qui accidentent le vaste estran sableux entre l'île-Grande et la presqu'île de Landrellec. Plus en avant qu'elle se trouvent d'abord les îles qui reçoivent directement les assauts de la mer : l'île Morville (ou Morvil) et l'île Plate, puis des îles médianes : l'île d'Aval et son îlot annexe méridional, l'île Dañvat (île Mouton de la carte de l'I.G.N., île Daval du vieux cadastre de Trébeurden), et l'île d'Erc'h (ou île d'Erac'h). Si l'on ajoute à cela que l'estran a en moyenne 1,5 km de large, et qu'il est donc en très faible pente, on conçoit que les houles qui frappent Enes Bihan soient très atténuées.

Dans ce secteur, le granite qui fait partie de la famille des granites gris de l'île-Grande, au cœur du batholithe, est accidenté par des diaclases, des failles, et des filons, dont les principaux sont orientés à peu près Nord-Sud, tandis qu'un certain feuilletage du granite est plutôt orienté Nord-Est - Sud-Ouest. Quand une orientation peut être discernée dans les chaos granitiques qui forment les saillants de l'île, elle est elle aussi N-S ou NE-SW.

Au cours de la dernière régression marine, cette île formait une colline moulée sur l'armature formée par la roche en place. Le bas des versants était probablement couvert de loess, car on en rencontre des restes sur l'estran. Mais le sommet était déjà formé de blocs de granite saillants, entre lesquels il n'existait qu'une mince couche de terre meuble. Le bas des versants s'étendait jusqu'à une distance du rivage actuel que l'on peut estimer, par la prolongation des profils, à une centaine de mètres du côté exposé, une cinquantaine du côté abrité.

L'homme a fréquenté Enes Bihan avant même que le rivage n'ait commencé à s'en rapprocher, et l'a utilisée comme support cultuel et funéraire, comme le montre la présence d'un cairn enveloppant les restes, décoiffés, d'une allée couverte. À l'Âge du Fer, le niveau étant assez proche de l'actuel, quoiqu'encore plus bas de quelques mètres, le rivage a atteint les flancs de la colline, probablement sans l'encercler totalement. Des sauniers se sont installés sur le flanc Sud, qui devait border un cul-de-sac marin entre Bilo et l'île actuelle. On imagine que les eaux sursalées étaient retenues au fond de ce cul-de-sac, puis puisées, et évaporées par chauffage sur le versant Sud de l'île. Cette partie de l'île a été érodée depuis, et les débris des terres cuites, émiettés, sont descendus sur place en même temps que les autres cailloux, après le départ de la terre meuble, et on les retrouve dans les espaces entre saillants, sur le platier rocheux. Une aire d'estran d'une centaine de mètres carrés est assez riche en débris de terre cuite, mais ces débris sont de très petite taille et aucune structure en place n'a pu être observée. Il existe au voisinage plusieurs têtes de roche qui portent ce qui pourrait être des traces de feu.

Une fois l'île encerclée par la mer, celle-ci l'a attaquée de toutes parts, entraînant les matériaux meubles (issus surtout de l'altération de la roche) et en respectant la roche saine. Les vagues n'ont probablement joué dans le recul qu'un rôle modeste, ce qui explique que le flanc abrité ait reculé quand même de façon très appréciable, les eaux du sol exerçant l'action la plus efficace sur le recul des falaises. Au

Nord de l'île, un filon de roche plus diaclasée, vers lequel se concentrent les eaux du sol, correspond à un rentrant d'une dizaine de mètres dans le tracé de la côte.

Les éléments grossiers libérés par cette érosion sont restés sur place, et ce n'est que du côté Nord et Nord-Ouest qu'ils ont évolué en galets. Ailleurs, il ne s'agit que de cailloux anguleux, émoussés uniquement du fait de l'altération de leurs arêtes, et noircis par l'abondance des micro-organismes, ce qui démontre leur immobilité.

Les éléments fins, au contraire sont allés se regrouper en une sorte de «queue de comète» sur le flanc le plus abrité. Curieusement coexistent deux amas de sable : l'un est de sable «vif», souvent déplacé de nos jours, et protégé de ce fait contre l'installation de toute végétation ; son axe correspond à l'endroit où convergent les houles entrées entre le Corbeau et l'île Morville. L'autre amas de sable est stabilisé depuis assez longtemps pour que des Salicornes y prospèrent ; son axe correspondrait à une certaine influence des houles d'Ouest, passant entre l'île-Grande et le continent ; il aurait donc été mis en place avant la construction de la chaussée par laquelle passe la route de l'île-Grande, donc au cours du XIX^{ème} siècle. Sa persistance jusqu'à nos jours montre à quel point ce secteur est calme.

Il est peu probable que l'île ait pu être cultivée à aucun moment de son histoire, en raison de l'abondance des chaos de granite. Cependant, elle a été enclose, comme le montre, du côté Est, la présence d'un mur quasi-rectiligne, Nord-Sud, conservé sur 80 m environ. S'agissait-il de protéger ce flanc contre l'érosion, ou de retenir du bétail mis à paître là ?

Plus tard, et en tout cas au XIX^{ème} siècle et au début du XX^{ème}, l'île et son estran rocheux ont été exploités par les carriers, comme presque toutes celles de ce secteur. C'est probablement alors que les dalles de couverture de l'allée couverte ont été débitées. C'est surtout sur l'estran que les traces de cette exploitation sont nettes, puisqu'on y trouve tous les stades du débitage, des simples trous alignés jusqu'aux fentes obtenues sur toute la largeur d'un bloc resté en place, et bien sûr jusqu'aux cicatrices d'enlèvement de blocs débités.

Dès auparavant, peut-être, mais en tout cas pendant la même période, il y aurait eu sur l'île des fours à goémon, que des voisins nous ont dit avoir vus, mais qui sont actuellement masqués par la végétation.

LE MONUMENT MEGALITHIQUE D'ENEZ BIHAN EN PLEUMEUR-BODOU

par Marie-Yvane DAIRE* et Gaëlle LE PAGE**

La "petite" île d'Enez Bihan dépend de la commune de Pleumeur-Bodou (section E du cadastre de 1987) ; modeste territoire de moins d'un hectare, culminant à 11m NGF, l'île est située dans l'anse de Penvern, où elle voisine avec plusieurs autres îles : l'île d'Erc'h, l'île Daval, l'île Grande et, plus au nord, l'île Morvil, pour s'en tenir aux plus proches (photo 1).

Vue aérienne
d'Enez Bihan
(au premier plan)
et d'Enez Erc'h
(au second plan,
à droite) ;
en arrière-plan,
l'île Daval et
l'île Grande.



En fait, Enez Bihan fait partie de ces chapelets d'îles et d'ilots qui s'égrenent au devant des côtes trégorroises, anciens sommets de collines qui se sont retrouvés entourés d'eau à la suite de transgressions marines. L'époque où s'est produite l'insularisation de ces territoires est variable (Pinot, 1986 ; Giot, 1990) mais, dans le cas d'Enez Bihan, il s'agit probablement d'un phénomène assez récent, l'île étant toute proche de la côte et encore très accessible de nos jours à chaque marée basse.

* U.P.R. 403 du C.N.R.S. et A.M.A.R.A.I.

** Laboratoire d'Archéométrie de l'Université de Rennes I.

Enez Bihan est aujourd'hui une propriété privée, désertée par l'homme, et aucune activité d'aucune sorte ne semble plus y être pratiquée. Il y a encore une trentaine d'années, l'île servait au pâturage d'un petit troupeau de vaches ; depuis l'abandon de ces activités pastorales, l'île s'est trouvée colonisée par une épaisse couverture de ronciers, pruneliers, ajoncs et fougères dans laquelle on devine quelques portions des murets de pierre sèche limitant des parcelles.

Comme en bon nombre de secteurs de cette côte du Trégor, on observe sur Enez Bihan des traces d'une exploitation, plus ou moins récente, des ressources naturelles en granite. En falaise ou sur l'estran, de nombreux blocs présentent des traces de débitage, ou de tentatives de débitage, de la roche.

Pendant l'été 1994, une première campagne de recherches archéologiques fut menée sur Enez Bihan (1), campagne à laquelle plusieurs associations ont collaboré : l'A.M.A.R.A.I. (Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Iles), l'A.R.S.S.A.T. (Association pour la Recherche et la Sauvegarde des Sites Archéologiques du Trégor), ainsi que l'A.P.E.G.I.T. (Association pour la Protection, l'Etude et la Gestion des Iles du Trégor). Outre une série de sondages archéologiques, des prospections et relevés ont permis de mieux cerner le patrimoine de cet îlot.

Sur Enez Bihan, deux types de vestiges archéologiques ont été recensés : d'une part, une sépulture mégalithique découverte fortuitement il y a quelques années (Le Roux, 1983 ; Marchat et Le Brozec, 1991, p. 47) et d'autre part, les vestiges d'un atelier protohistorique de bouilleur de sel découvert dans des circonstances analogues et prospecté depuis plusieurs années (Daire dir., 1994) ; c'est cet atelier artisanal qui a fait l'objet d'une première campagne de sondages archéologiques pendant l'été 1994 (Daire et Le Page, 1994). En outre, il faut signaler un environnement maritime très riche avec la présence de plusieurs pêcheries barrant le paysage, entre Enez Bihan et la côte ou s'appuyant sur des amas rocheux, la datation de ce type de vestige demeurant impossible en l'absence d'études plus approfondies.

Découvert dans le sud d'Enez Bihan, le monument mégalithique fut officiellement signalé en 1983 (Le Roux, 1983) ; il avait déjà, à cette époque, fait l'objet de quelques explorations clandestines, tant à l'intérieur de la sépulture qu'à l'extérieur, au nord-est, où une petite tranchée est encore visible. Lors de la campagne de recherches menées pendant l'été 1994 sur l'île et portant principalement sur l'atelier de bouilleur de sol gaulois, nous avons mis à profit la présence d'une équipe sur place pour effectuer tout d'abord un débroussaillage du monument mégalithique puis un certain nombre de relevés, précis et détaillés, à partir d'un carroyage général à mailles de 2 m sur 2 m.

Le plan détaillé du monument, comprenant la sépulture et son cairn, a été réalisé, ainsi que le plan et les élévations des parois de la sépulture (fig. 1) et le relevé topographique général du cairn (fig. 2). Cependant, en l'absence de recherches plus approfondies, certains points concernant l'architecture de ce monument ne pourront être ici développés.

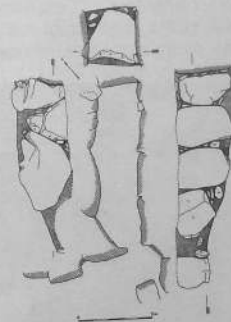


Fig. 1 - Enez Bihan en Pleumeur-Bodou (22), sépulture mégalithique. Plan et élévations de la chambre et du couloir.



Fig. 2 - Enez Bihan. Relevé topographique général de la sépulture mégalithique et de son cairn (les cotes sont indiquées en cm par rapport au NR).

Le monument mégalithique est édifié sur une pente exposée au sud-ouest ; la sépulture s'est implantée sur un massif granitique affleurant et les Néolithiques se sont même servi de la configuration naturelle d'un rocher en place qu'ils ont utilisé comme pilier, dans la paroi occi-

dentale de la sépulture. D'autres affleurements naturels sont, semble-t-il, intégrés au corps du cairn ou bien se trouvent en périphérie.

La sépulture (photo 2) affecte la forme d'un "L inversé" avec une chambre orientée NE/SO de 4,30 m de long et de 1 m à 1,30 m de large pour une hauteur moyenne des piliers voisine de 1,50 m ; la chambre est prolongée par un couloir ou diverticule orienté E/O dont la paroi nord est matérialisée par trois dalles plantées représentant 4 m de longueur tandis que la paroi sud est beaucoup plus lacunaire, matérialisée seulement par deux dalles ; une grosse pierre, maintenant couchée dans la partie ouest de ce couloir, pourrait cependant avoir constitué une partie du parement. Les deux ensembles communiquent par une petite entrée méridionale,



Photo 2 - La sépulture mégalithique d'Enez Bihan, la chambre et le couloir.

dans l'axe de la chambre, entrée qui se trouve partiellement obstruée aujourd'hui par le glissement du dernier pilier de la paroi ouest.

La chambre (photos 2 et 3 et fig. 1) présente une architecture partiellement conservée, composée d'une dalle de chevet, de cinq piliers dans la paroi est, de deux ou trois dans la paroi occidentale, l'incertitude venant de cette exploitation de la roche en place avec des limites, entre les piliers, dont on ne peut dire s'il s'agit de failles naturelles ou de réelles ruptures entre des blocs juxtaposés ; la limite sud de cette paroi présente un hiatus apparent, qui correspond en fait à l'emplacement du pilier qui a glissé vers le centre de la chambre. Les dalles de couverture de la sépulture ont disparu, sans



Photo 3 - La sépulture mégalithique d'Enez Bihan, la chambre, vue du Sud.

doute à cause d'une utilisation des blocs liée soit à l'occupation proto-historique du site, soit à l'activité plus récente des carriers ; il ne subsiste plus de cette couverture qu'un fragment d'un bloc de granite débité, reposant sur le sommet de la sépulture dans son angle nord.

Le cairn (fig. 2) de cette sépulture est relativement bien conservé, avec des portions de parement apparentes, et n'a subi que les outrages d'une petite fouille clandestine dans sa partie nord. Ce cairn représente un monticule de terre et de pierres de 10 m de diamètre environ formant un relief atteignant 2 m, en son sommet, par rapport au sol environnant.

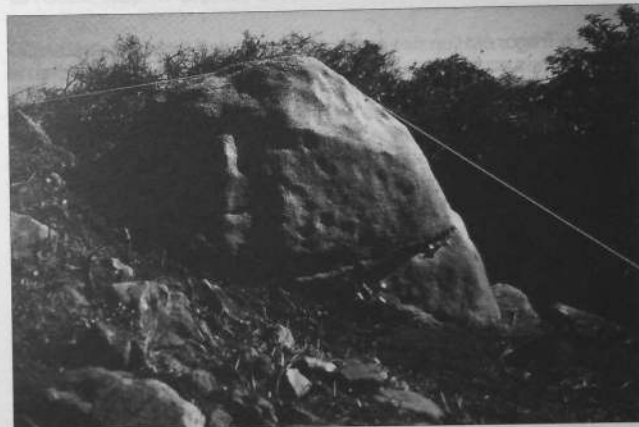


Photo 4 - Enez Bihan, pierre à cupules.

Un élément original et inédit sur ce site a été reconnu à l'occasion de la réalisation des relevés ; il s'agit de la présence d'une grande pierre, située au pied oriental du cairn, pierre dont la face méridionale est constellée de cupules (photo 4).

Cette pierre est en fait une émergence du rocher naturel dont la partie sud a apparemment été dressée pour obtenir une face relativement plane, sur laquelle des cupules de dimensions variées ont été soigneusement gravées.

En l'absence de fouille, les seuls éléments mobiliers reliés à cette sépulture mégalithique sont d'une part ceux découverts anciennement, à savoir une hache polie en dolérite du type A et un éclat de dolérite locale (Le Roux, 1983), auxquels s'ajoute un éclat de silex brûlé collecté lors du débroussaillage de 1994.

Ce monument mégalithique d'Enez Bihan peut être, en l'état actuel des recherches et des connaissances, interprété comme une possible sépulture à entrée latérale incomplète, particulièrement en ce qui concerne le couloir.

Le Trégor est l'un des secteurs du nord de l'Armorique particulièrement riches en sépultures mégalithiques de divers types (Marchat et Le Brozec, 1991) ; l'environnement immédiat d'Enez Bihan montre de beaux exemples de sépultures à entrée latérale, à Crec'h Quillé en St-Quay-Perros, à Kerguintuil en Trégastel ou encore à Coat Mez en Trévous-Tréguignec. Les données régionales soulignent d'ailleurs cette relative densité en sépultures à entrée latérale dans ce secteur de la côte nord armoricaine (L'Helgouac'h, 1965).

*

(1) Note :

Ces recherches ont bénéficié d'une subvention de la part du Ministère de la Culture et de la Francophonie. La Mairie de Pleumeur-Bodou a apporté une aimable contribution à ces travaux en mettant à notre disposition pendant deux jours une équipe d'employés municipaux équipés du matériel nécessaire afin de réaliser le débroussaillage de la zone de sondages. Nous tenons à remercier les collaborateurs qui, par leur contribution bénévole, ont permis la réalisation de ces recherches : Claude BERGER, Jean-Pierre COLLIN, Gilles CHEVALLIER, Odile GUERIN, Antoinette HENRY, Thierry HUCK, Loïc LANGOUET, Erwann LE BOZEC, Michelle LE BROZEC, Louis LEMOINE, Gaëlle LE PAGE, Jean-Marc MELEC, Jean-Pierre PINOT, Jean-Bernard VIVET et Jeanine WARTEL.

BIBLIOGRAPHIE

- BATT M., GIOT P.R., LECERF Y., LECORNEC J., LE ROUX C.T., 1980 - Mégalithes au pays de Carnac. Ed. Jos Le Doaré, 32 p.
- BOUJOT C., CASSEN S., 1992 - Le développement des premières architectures funéraires monumentales en France occidentale. Revue archéologique de l'Ouest, supp., n° 5, p. 195-211.
- BOUJOT C., CASSEN S., 1991 - Los problemas cronológicos del megalitismo en la fachada atlántica de Francia. Cuadernos de prehistoria y arqueología Castellonenses, n° 15, p. 127-141.
- DAIRE M.Y. (DIR), 1994 - Le sel gaulois. Bouilleurs de sel et ateliers de briquetages armoricains à l'Age du Fer. Les Dossiers du Ce.R.A.A., n° Q, 180 p.
- DAIRE M.Y. et LE PAGE G., 1994 - Un monument mégalithique sur Enez Bihan en Pleumeur-Bodou (22). Bulletin de l'A.M.A.R.A.I., n° 7, p. 49-56.
- GIOT P.R., 1990 - Le niveau de la mer : changeant, fluctuant, mouvant. Bulletin de l'A.M.A.R.A.I., n° 3, p. 5-16.
- L'HELGOUAC'H J., 1965 - Les sépultures mégalithiques en Armorique. Travaux du Labo Anthropologie Université de Rennes I, 330 p.
- LE ROUX C.T., 1983 - Informations archéologiques, circonscription Bretagne. Gallia, 26, n° 2, p. 312.
- MARCHAT A., LE BROZEC M., 1991 - Les mégalithes de l'arrondissement de Lannion. Coll. Patrimoine Archéologique de Bretagne. Ed. I.C.B. et Trav. Labo. Anthropologie Université de Rennes I, 102 p.
- MASSET C., 1993 - Les dolmens, sociétés néolithiques et pratiques funéraires. Ed. Errance, 180 p.
- PINOT J.P., 1986 - Pourquoi des îles devant le Trégor ? Bulletin de l'A.P.E.G.I.T., n° 1, p. 3-11.

MORPHOLOGIE LITTORALE ANTHROPIQUE : KASTELL EREK ET KASTELL ENEZ VRAN A L'ILE GRANDE

par Louis CHAURIS

Peu avant la fin de sa vie, E. Renan écrivait dans la "Revue des Deux Mondes" du 15 août 1889 : "... J'ai vu dans mon enfance une île, l'île Grande, qui a maintenant presque disparu. C'est M. Haussmann qui l'a fait disparaître ; les masses de granit qui la composaient forment... les trottoirs des boulevards de Paris construits sous le Second Empire"... Si l'emphase poétique est ici évidente, il n'en est pas moins vrai que, lors de l'intense activité granitière qui régnait naguère à l'île Grande, les rivages de ce district trégorrois étaient soumis à une véritable entreprise de démolition !

A l'évocation romantique de Renan fait suite, comme en écho, l'annotation précise d'Ardouin-Dumazet (1896) sur les "colonies de carriers qui débitent patiemment les roches d'Enez Meur et des îlots voisins"... Déjà, en 1859, Jollivet écrivait que "l'île Grande fait un commerce étendu de granit qui s'exporte jusqu'à Paris", et en 1862, Gaultier du Mottay et ses collaborateurs évoquaient le "magnifique granite [de l'île]... qui s'exporte en grande quantité, même pour des points très éloignés".

Un cheminement attentif sur l'estran de l'île Grande et de ses abords révèle très vite l'ampleur des bouleversements du rivage originel : il n'existe pratiquement plus ici un seul point du littoral qui ait

conservé sa morphologie naturelle ! Les trois faciès granitiques du district - tous d'excellente qualité - étaient avidement recherchés : le granite rose-bistre, légèrement porphyrique qui en constitue l'auréole externe (type île Agathon, exploité aussi à l'île Fougère, l'île de la Petite Fougère, l'île Iliavek, l'île du Renard, l'île Losket...); le granite central gris perle de l'île Grande au sens strict (avec les importants gisements du nord-ouest de l'île même, de l'île Morvil, de l'île Plate...); le granite blanchâtre, riche en muscovite, dessinant sur la carte, à l'ouest, une sorte de lunule médiane entre les deux ensembles précités (avec les grandes exploitations de la pointe occidentale de l'île Grande, de la pointe de Toul ar Staon [Kastell Ere] et de l'îlot du Corbeau [Kastell Enez Vran]). Dans le cadre de cet article, nous nous limiterons uniquement aux transformations morphologiques observées dans cette lunule médiane, au demeurant les plus spectaculaires.



Ile Grande et îlots avoisinants. Etoiles noires: 1 - Kastell Enez Vran (le Corbeau), 2 - Kastell Ere (Toul ar Staon), 3 - Pointe occidentale de l'île Grande.

En pointillé, limites des différents granites: I - Granite rose-bistre. II - Granite gris perle. III - Granite blanc. (A: autre granite).



1. Kastell Ereik.
Platier artificiel.
La structure en bancs
peu inclinés du granite
a facilité son
extraction,
soulignée à présent
par un ensemble
de mares et de
marches d'escalier.
(7/08/1989).



2. Kastell Ereik.
Falaise de néo-formation,
constituée par
une succession de
gradins de taille.
A gauche, piton
épargné par
l'exploitation,
témoignant du recul
anthropique de la
falaise.
(7/08/1989).



3. Kastell Enez Vran
(le Corbeau).
Vue d'ensemble
du platier de
néo-formation et du
monadnock
partiellement
attaqué.
(4/10/1989).



4. Kastell Enez Vran.
Vue partielle du
monadnock, dont
l'une des faces
(au premier plan)
a été intensément
exploitée.
(4/10/1989).



5. Kastell Enez Vran.
Après l'abandon des
extractions, les bancs
de granite se tapissent
de balanes, de
patelles et de moules.
(4/10/1989).



6. Pointe occidentale
de l'île Grande
(côte nord).
Chicot résiduel,
en partie dépecé
par les progrès
de l'extraction,
dominant le platier
néo-formé.
(24/07/1989).

L'extraction de ce granite blanc est ancienne. Nous avons remarqué son utilisation dans les colonnes encadrant l'entrée de la chapelle des Ursulines à Morlaix (1654-1661), dans de vieilles maisons de la même cité (Grand Rue, Rue Longue...), dans les colonnes de la chapelle N-D du Mur (1834) de la même ville... dans l'ancien Palais de Justice de Lannion... pour ne citer que quelques exemples.

Le site du Corbeau (Kastell Enez Vran) - appartenant à la commune de Pleumeur-Bodou - était laissé à la libre "disposition des tailleurs de pierre". Une délibération du Conseil municipal, en date du 17 février 1895, avait décidé que le monopole du granite du Corbeau ne serait "pas concédé à une seule personne au détriment des autres"... Chacun pourrait y aller selon ses besoins "à raison de deux francs par tête et par mois". M. Kervarec, ancien marin-pêcheur, se souvient des gabares chargeant à l'île du Corbeau, comme nous l'écrit M. Y. Le Manac'h, des Affaires maritimes, qui ajoute "Quand on connaît cet endroit, on ne peut qu'admirer la professionnalité des marins de l'époque et, a priori, la qualité de construction des navires qu'ils armaient"...

A la pointe de Toul ar Staon (Kastell EreK), le site allait être exploité en grand, d'abord, au début du XXe siècle, par la Société Belge Watelet : une grue se déplaçant sur rail le long du côté sud-ouest de la pointe, permettait la remontée des blocs extraits sur l'estran, jusqu'au haut de la presqu'île où s'échelonnaient les chantiers de taille ; puis, semble-t-il, entre les deux guerres, par la "Société anonyme des Carrières"...

A l'extrême pointe occidentale de l'île Grande (en face d'Agathon), intensément exploitée sur son rivage nord, la taille avait lieu également au-dessus de l'estran ; les accumulations de débris forment encore en ce point un sol rocailleux...

Les modalités d'extraction - qu'elles soient "artisanales" ou "industrielles" - entraînaient progressivement de sérieuses modifications géomorphologiques.

Développement d'un platier rocheux de néo-formation

La structure du granite en bancs peu inclinés à Kastell EreK et à Kastell Enez Vran a facilité, à l'évidence, les extractions. Peu à peu, l'estran primitif s'approfondissait par enlèvement d'épaisses dalles

monolithiques, soit à l'aide de coins enfoncés dans une succession de trous alignés, soit au moyen d'une barre de perforation, dénommée "chante-perce".

Trois points retiennent ici particulièrement l'attention.

- L'ampleur de la "dénudation". Au pied du monadnock de Kastell Enez Vran, un platier démantelé s'étend sur plus de 100 mètres de largeur ; au flanc sud-ouest de Kastell EreK, sur plusieurs dizaines de mètres de large et au moins 200 mètres de long !

- L'irrégularité de la "sole" (ou plancher) des chantiers, se manifeste, à l'arrêt des travaux, par un fouillis de mares innombrables, représentant d'anciennes "micro-carrières". A l'évidence, les extractions demeuraient quelque peu anarchiques...

- Les bas niveaux atteints par les exploitations. Au Corbeau, le granite a été extrait aussi bas que la ceinture d'algues à Himanthalia lorea ! C'est dire qu'ici le temps de travail, commandé par le balancement bi-journalier de la marée, était singulièrement limité. Même dans les zones plus élevées sur l'estran, le travail pouvait, par gros temps, s'avérer très vite impossible par suite du déferlement de la houle. L'excellent émoussé et la forte dimension des galets dans les cordons situés au sud-est de Toul ar Staon et du Corbeau sont là pour témoigner de la violence des vagues...

Façonnement d'un front de taille en gradins

Le type morphologique précédent passe à ce second type quand le platier, plus ou moins arasé par les extractions, venait en contact avec un rivage élevé. L'exploitation se poursuivait alors par une succession de gradins subhorizontaux dont les parties supérieures restaient seules en dehors de l'atteinte des hautes mers. Mais bientôt, l'avancement des extractions conduisait au recul des gradins et ainsi à un nouvel agrandissement de l'estran. Cette modalité est particulièrement spectaculaire à Kastell EreK où la falaise primitive a fortement reculé. Outre l'examen des cartes postales anciennes et l'étude stéréoscopique des photographies aériennes, un autre témoignage est encore ici observable sur place : l'exploitation a épargné (sans doute par suite de la moindre qualité de son granite ?) une sorte de piton aujourd'hui isolé en avant de la ligne du front de taille. De même, le monadnock du Corbeau a été fortement entamé sur son flanc sud-est.

Apparition d'un chicot artificiel

Sur le flanc nord-ouest de la pointe occidentale de l'île Grande (en face d'Agathon), très échancré par les carrières littorales, l'arrêt des extractions a laissé subsister - au-dessus d'un platier de néo-formation chaotique - une sorte de pointement déjà sérieusement attaqué par les carriers. Cet exemple est particulièrement instructif pour notre propos : si les exploitations s'étaient ici poursuivies encore un peu, il est évident que ce chicot - déjà résiduel - aurait totalement disparu, faisant place à un platier élargi où rien n'aurait pu laisser soupçonner son existence antérieure...

Au total, dans le district étudié ici, l'érosion anthropique se manifeste essentiellement sous trois formes : extension et abaissement de la plate-forme rocheuse littorale primitive, avec creusement de nombreuses mares artificielles ; recul et accentuation de l'abrupt de la falaise côtière, avec apparition de gradins ou marches d'allure cyclo-péenne ; formation de chicots, normalement promis au dépeçage (n'eut été la suspension de l'activité granitière). Peut-être même qu'avec la poursuite des extractions, la pointe de Toul ar Staon aurait fini par disparaître entièrement ! De même, le récif du Corbeau, à moins que les tailleurs de pierre ne l'aient partiellement conservé pour servir d'amer !

[Il est évident par ailleurs que les rejets de l'exploitation pluriséculaire des granites de l'île Grande ont contribué à alimenter les formes d'accumulation naturelles, voire à en créer de nouvelles, entièrement anthropiques ! Cette autre facette, très intéressante, des conséquences directes de l'activité granitière du passé, sera présentée dans un prochain article].

*

Le district de l'île Grande a l'intérêt de nous permettre d'appréhender directement les agents de l'érosion littorale : d'une part, les forces naturelles, agissant seules et - le plus souvent - lentement (et ici les travaux de J.P. Pinot sur l'île Agathon [Iles du Trégor, n° 2, 1987, p. 35-43]... nous fournissent d'excellents exemples) ; d'autre part, les entreprises humaines, généralement beaucoup plus "efficaces" !

Si les côtes rocheuses résistent longuement aux agents d'érosion naturels, les exemples que nous avons examinés ici, illustrent éloquentement combien les matériaux les plus durs - le granite ! - reculent rapidement devant l'Homme.

Mais après l'abandon de l'activité anthropique, la Nature va, peu à peu, reprendre ses droits, surtout dans la zone de balancement des marées. Les angles des gradins de taille tendent à s'émousser et les plans de séparation des bancs excavés à revêtir un poli naturel. Les platiers de néo-formation se tapissent de balanes, de moules et de patelles ; les mares abritent des algues... Toutefois, à l'évidence, et pour plusieurs siècles encore, le littoral de l'île Grande restera marqué par les empreintes de l'activité extractive. En fait - l'expérience nous l'a maintes fois prouvé - pour bien des visiteurs, les rochers déchiquetés qu'ils admirent sont l'oeuvre... de la Nature ! Nous pensons avoir montré ici qu'une morphologie... anthropique pouvait se révéler surprenante et non dépourvue d'originalité, voire d'une certaine beauté... Comme l'a écrit Y. Le Gallo dans son beau livre "Bretagne"... "sur cette côte granitique, la mer avait déjà tant isolé et sculpté que l'Homme, naturellement, a suivi!"

Le "diamant" des cimetières de prestige de Paris

Il fut un temps où tous les cimetières du monde n'étaient pratiquement "peuplés" que de tombes construites dans le matériau du pays. Avec l'amélioration des moyens de transport, vers le milieu du XIXe siècle, le granite parvint là où dalles et stèles funéraires étaient habituellement faites de calcaire. Tel fut le cas de Paris. La pierre régionale, particulièrement friable et salissante, souffrait déjà beaucoup des intempéries et de la pollution. En soubassements de chapelles la tentation fut alors grande de la remplacer par un matériau résistant et moins salissant. Pour que le mariage des deux soit discret, voire invisible, il fallut trouver un granite s'harmonisant parfaitement avec le matériau calcaire local. Ce granite fut le "beige de l'île-Grande" et ses qualités furent si appréciées qu'elles lui valurent ce surnom de "diamant des granites" que lui donnent encore aujourd'hui quelques anciens du métier.

J. JACQUIN-PHILIPPE
(membre consultatif de la Commission d'Architecture Funéraire de la Ville de Paris)

LEST ABANDONNE SUR L'ESTRAN : UN TEMOIGNAGE DU TRANSPORT PAR MER DES GRANITES DE L'ILE GRANDE

par Louis CHAURIS

Les données archivistiques et bibliographiques s'accordent avec les observations sur les constructions les plus diverses dans différentes villes de Bretagne (et même de France) pour souligner l'importance de l'emploi des beaux granites du district de l'île Grande pendant plusieurs siècles et jusqu'à une époque récente. Trois types granitiques ont été mis ici en évidence : le granite gris perle de l'île Grande sensu stricto ; le granite blanchâtre avec muscovite du récif du Corbeau ; le granite rose-bistre de l'île Agathon. La localisation des sites d'extraction au bord même de la mer, souvent dans des îlots, voire même des



Sur l'estran de l'île Iliavek, lest très abondant (schistes bleu sombre de Morlaix, dominants ; calcaires blanchâtres, subordonnés). (1/09/1989).



Sur l'estran, à l'ouest de l'île Agathon, lest disséminé, formé de schistes de Morlaix, mêlé aux galets et aux fragments de taille du granite. (1/09/1989).

récifs immergés à marée haute d'une part, et les difficultés du transport par charrois des matériaux pondéreux dans le passé d'autre part, s'étaient conjuguées pour privilégier les acheminements maritimes.

Si le vin pouvait, éventuellement, constituer un fret de retour pour les bateaux fréquentant le port de Bordeaux, comme nous le rappelle Ardouin-Dumazet, il est évident qu'un nombre important de navires gagnait l'île Grande sur lest, ce que confirment les archives [Arrivée à Morlaix, le 5 septembre 1853, du sloop "Céllina", venant de l'île Grande chargé de pierres et y retournant le même jour sur lest ; disparition le 16 décembre 1878, près des Sept-Iles, de la gabare "la Mathilde" en provenance de Pontrieux sur lest, pour charger des pierres à l'île Grande ; naufrage, le 15 novembre 1896, de la goélette "l'Héroïne", au nord-ouest de l'île Grande, venant du Havre sur lest en vue de prendre un chargement de granite...].

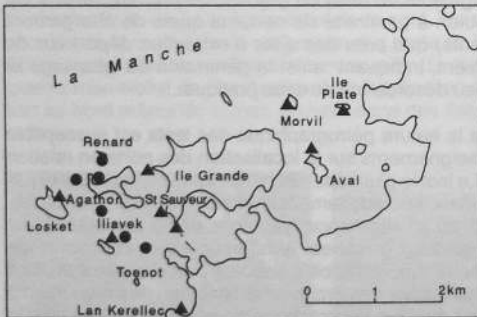
Un autre témoignage, encore directement observable, de l'activité maritime, est fourni par la fréquence du lest éparpillé sur l'estran autour de l'île Grande. La zone des plus fortes concentrations en lest est située dans la partie occidentale du district. En certains points, comme à l'île Iliavek ou encore dans le secteur ouest de l'île Agathon et dans l'îlot voisin, les blocs de lest deviennent parfois presque aussi fréquents que les fragments de taille du granite. Ces accumulations ont été notées aussi bien à proximité de certains quais de chargement (relativement récents) que près des sites d'extraction dépourvus de cale d'embarquement, indiquant ainsi la généralité du délestage et l'aspect quelque peu désordonné de cette pratique...

L'examen de la nature pétrographique des lests est susceptible de fournir des renseignements sur la localisation des ports en relation avec l'île Grande. Le lest le plus répandu - et de loin - est représenté par les schistes de Morlaix, immédiatement identifiables à leur habitus fréquemment "zébré", dû à l'alternance rythmique de lits schisteux bleu-sombre et de lits gréseux grisâtres. Ainsi est pleinement confirmée l'ampleur des liaisons avec cette cité, naguère port important au fond de sa ria. Le dépouillement des archives et l'examen des monuments de la ville précisent que les importations du granite de l'île Grande remontent au moins au XVI^e siècle [pour partie dans la construction de l'église Saint-Mathieu ; les comptes de fabrique dénomment alors l'île Grande sous son appellation bretonne (Eynez Meur, Enes Vor) ou française (Isle-Grand, la Grande-Isle)], se poursuivent au XVII^e siècle [plusieurs demeures] pour atteindre leur apogée au XIX^e siècle [palais de Justice, viaduc... Les devis et cahiers des charges de cette période,

conservés aux archives municipales de Morlaix stipulent fréquemment que ... "les pierres de taille proviendront des meilleures carrières de granit de l'île Grande" ou encore ... "des meilleurs bancs des carrières de l'île Grande...".

Les roches vertes, riches en épidote signent les relations avec différents ports du Trégorrois et de ses abords : Toul an Hery, Paimpol... Des grès rougeâtres viennent peut-être de la région d'Erquy... Des fragments de micaschistes à staurotide, en provenance des environs de Toënno, nous ont été communiqués par M. Y. Le Manac'h, des Affaires maritimes. Ce lest provient certainement des côtes bretonnes, mais son origine précise n'a pu encore être déterminée (ria de la Penzé ? environ de Plouha ?...). Il y a là une énigme intéressante à résoudre !

Les lests calcaires, de teinte blanchâtre, plus ou moins corrodés, sont localement abondants (Ile Iliavek). Ils indiquent avec certitude des ports situés au-delà du Massif armoricain où ce type de roche fait défaut. En fait, les lests calcaires sont assez fréquents sur la côte septentrionale de la Bretagne ; dans certaines localités (Locquirec, Roscoff...), leur association avec des silex suggère vivement une origine normande.



Localisation des dépôts de lest autour de l'île Grande (rond noir : lest abondant ; triangle noir : lest sporadique). [Etat actuel des recherches].

Les lests abandonnés sur les estrans de l'île Grande ont contribué, pour une part non négligeable, à alimenter, artificiellement, les formes d'accumulation littorales. Ces fragments, d'origine distale, se mêlent ainsi aux galets granitiques "naturels" et aux débris de taille "anthropiques" de provenance locale.

LE CHATAIGNIER : UN IMMIGRE BIEN SYMPATHIQUE

par Odile GUERIN

Arbre à écorce grise et lisse, à craquelures verticales, le châtaignier (*Castanea sativa* Mill.) se reconnaît à ses grandes feuilles caduques vert sombre, lancéolées et au bord denté.



Au printemps, les fleurs sont des chatons axillaires jaunâtres donnant à l'automne des fruits recherchés : les châtaignes (entourées d'une bogue très épineuse).

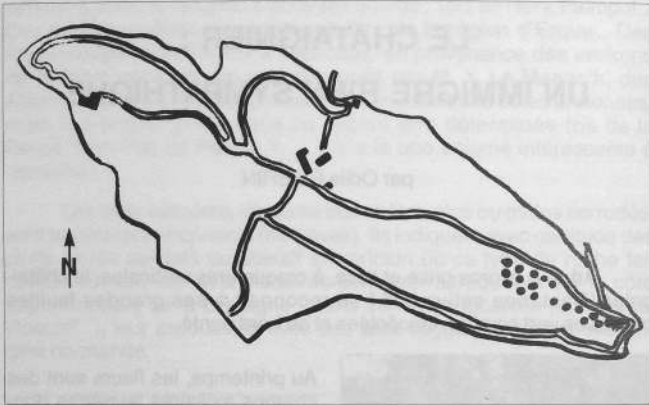
Considéré comme commun sur l'ensemble du territoire, cet arbre aurait été introduit à l'époque romaine (ce ne peut donc être la spécialité du village d'Astérix... du moins ces châtaignes là !).

Le châtaignier pousse préférentiellement sur les sols siliceux et dans les haies.

A l'île Milliau, le châtaignier n'est présent que dans la partie amont du chemin axial, sur le versant NE

Cépée de châtaignier sur le versant NE de Milliau.

dans la partie de l'île la plus proche de la terre, dans ce que l'on a appelé la "forêt". Les arbres accompagnants sont des chênes (*Quercus robur*) ; les arbustes accompagnants sont principalement des houx (*Ilex aquifolium*) et des sureaux (*Sambucus nigra*).



Carte de répartition du châtaignier.

Les châtaigniers se présentent sous forme de cépées (c'est-à-dire plusieurs troncs partant d'un même point), ce qui prouve qu'ils ont été coupés. Il n'y a que peu de troncs massifs. Actuellement, quelques jeunes châtaigniers poussent dans le boisement ; le délierrage de 1990 leur a fait le plus grand bien, mais les arbustes souffrent d'un trop grand ombrage, sauf en bord de chemin. L'éclaircissage des cépées (1991) devrait limiter ce handicap.

On assiste à une tentative d'extension du boisement vers la crête, tentative vouée à l'échec à cause de l'exposition au vent : aucun arbre ne dépasse la crête qui protège des vents de tempête. Cette situation d'abri est particulièrement nette vue du chemin axial de l'île : aucun arbre ne dépassant la ligne de crête, la cime des arbres dessine une ligne horizontale.



Les châtaigniers sur le versant NE de Milliau ne dépassent pas la crête.

A l'exception de la partie amont de la forêt, les châtaigniers sont absents de l'île. On peut s'étonner de ne pas trouver de châtaigniers dans le bois de résineux en contre-bas : l'acidification du sol sous résineux, mais encore plus certainement la présence de fougères perturbent la germination.

Le châtaignier a trouvé sur l'île Milliau de bonnes conditions de développement ; mais celles-ci sont strictement limitées au versant très abrité : le châtaignier n'aime pas les embruns et la concurrence d'autres plantes au sol (fougères notamment). Une extension de ce boisement s'il était envisagé devrait s'accompagner de l'éradication des fougères.

La question de l'origine du boisement n'a pas été résolue : châtaigniers spontanés ou châtaigniers plantés ? Le fait qu'ils soient en cépées prouve qu'ils ont déjà été coupés (une quarantaine d'années selon les cernes de croissance) ; mais les photos du début du siècle ne montrent aucun arbre à part quelques résineux en bordure de mer : soit ils venaient d'être coupés, soit ils n'avaient pas encore été introduits ; c'est plutôt la seconde hypothèse qui serait alors la bonne ; ce qui voudrait dire que cette petite forêt serait œuvre humaine...



Feuille et fleur de châtaignier.

L'IMAGE DES ILES TREBEURDINAISES DANS LE DISCOURS TOURISTIQUE

par Josette JACQUIN-PHILIPPE

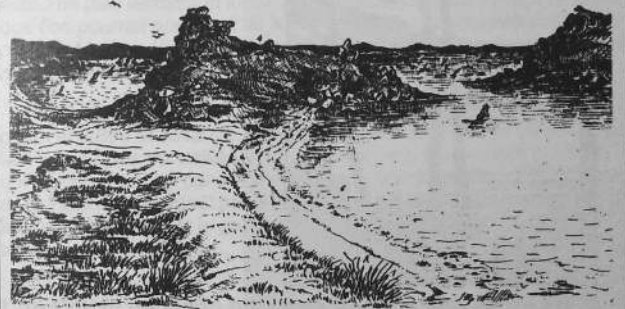
Deuxième partie : de 1929 à nos jours

Nous avons quitté l'archipel trébeurdinain en 1928 (1) tel qu'il était montré dans la promotion de l'époque. Sur tout le littoral, le tourisme est bien implanté, une "gentry" très mondaine fréquente les hôtels alors que des familles bourgeoises ont bâti, sur les falaises, le long des plages et même sur les îles, d'importantes villas

L'île Milliau a vécu cette mutation en abandonnant son statut de terre en partie cultivée pour devenir lieu de villégiature; elle a quitté le patrimoine du propriétaire terrien Rogon de Carcaradec pour devenir, en 1911, la propriété de Mme Lucie Jourdan, ce qui n'est pas sans conséquence puisque depuis 1919 cette dernière a pour "ami" le Président Briand qui en 1926 s'est vu décerner le Prix Nobel de la Paix (2). Pour faciliter l'accès de l'homme d'Etat, quelques aménagements ont été opérés, ainsi, en 1923, "la mise en parfait état du chemin communal de Ker an od à Kerellec et l'enlèvement des rochers qui l'obstruent..." (3). La villa "les Tamaris", propriété de Mme Jourdan se trouve ainsi desservie. Il avait été tentant, on l'a vu (1), de signaler la présence estivale du grand homme, nous allons voir comment son décès, largement relaté dans la presse, dopera de manière temporaire le tourisme de Trébeurden.

Mais c'est à la lumière de deux autres phénomènes, beaucoup moins éphémères, qu'il va falloir regarder l'image de l'archipel trébeurdinain dans le discours touristique. Le premier, en 1936, sera la naissance du tourisme populaire. Le deuxième, plus tard, sera une nouvelle orientation mariant découverte intelligente et respect de la nature sauvage. Cela nous ramène au manuscrit de Charles Barré (4 et 5). Ce dernier, prenant le développement hôtelier et urbain à contrepied, ne trouva personne pour éditer son ouvrage. Il est en revanche fort intéressant de montrer aujourd'hui "son" image de nos îles parallèlement à celle - très proche - qui est présentée de nos jours.

La passe de Milliau, vue de Trozoul



"(La Pointe du Château) est la promenade favorite des baigneurs de la localité, qui peuvent aussi visiter Milliau située tout en face et séparée de la terre ferme par un étroit chenal (150 à 200 mètres praticable à pied sec à marée basse). Cette île étend perpendiculairement à la côte son énorme masse bordée de roches abruptes et dentelées, couvertes de landes sombres et sauvages baignées par les embruns des flots, battues par tous les vents et par les efforts de l'ouragan qui tout l'hiver y fait rage. On y remarque une modeste et certes fort peu productive ferme, quelques champs que le laboureur ne peut que difficilement cultiver en raison de la pente trop prononcée; on y rencontre une roche branlante de grand volume et très curieuse, ainsi qu'une allée couverte, amoncellement de masses granitiques des plus abimées aujourd'hui par les fermiers, qui en ont fait une étable..."

Texte et dessin de Charles Barré - extraits de ses carnets de notes inédits (Reproduction interdite) (4-5).



Guide officiel illustré édité par l'ESSI de Trébeurden en 1930 (Archives de l'Office du Tourisme de Trébeurden)

Le Syndicat d'Initiative de Trébeurden et son guide officiel

Le 13 juin 1921, Trébeurden est classée "Station touristique". En 1920 Perros-Guirec a quitté, le premier, le giron lannionnais mais ce n'est que par arrêté préfectoral du 11 juin 1929 (publié au J.O. du 21 juin 1929) que sera entérinée la décision des hôteliers trébeurdinains de fonder un syndicat d'initiative indépendant de celui de Lannion, dénommé "ESSI de Trébeurden". Y figure la mention : *"les dames peuvent faire partie du syndicat"*. Quand on sait le rôle prépondérant joué par les veuves de marins dans le développement hôtelier local, on imagine mal comment elles auraient pu être tenues à l'écart. La mission

officielle de l'ESSI est, conformément à ses statuts : *"de ... provoquer les améliorations susceptibles d'y attirer les touristes."* (6) Reste à publier, pour la saison 1930, ce qui sera le premier livret touristique d'origine réellement trébeurdinaise.

Il s'appellera "Trébeurden - Guide officiel illustré" (7). A l'intérieur une belle photo, signée Audy, montre le soleil qui vient mourir à la pointe de Milliau. Quelques lignes plus loin : *"A l'Ouest (du parc de Lan-Kerellec), à un mille au large, l'île Molène, formée d'un sable éblouissant de blancheur et entourée de grands rochers de granit, émerge des flots d'un bleu verdâtre et forme un contraste saisissant avec l'île Milliau que l'on pourrait appeler "l'île Noire" tant son aspect sévère diffère de celui de Molène. L'île Milliau est séparée de la terre par un étroit chenal de 200 mètres qui est asséché complètement aux grandes marées."*

Quelques lignes ... On est loin des cinq pages de Léon Warendhem en 1896 et 1912 (1). Que se passe-t-il pour que la visite de Milliau ne soit plus conseillée ? Tout simplement, l'éventuelle présence - qui touche à sa fin - dans la maison de la pointe de l'île, du Prix Nobel de la Paix. Il ne viendrait pas à l'idée d'inciter les touristes et les curieux à tenter d'importuner le grand homme. Et d'ailleurs, ils seraient écartés.

L'île Milliau perd son hôte de marque

"Enfin les hebdomadaires, qui ont été de beaucoup les plus intéressants, ont rendu visite à la bonne Mme Jourdan, la vieille amie qui, depuis longtemps, entourait l'ancien ministre de soins affectueux et choisis; riche bourgeoise, elle ne ménageait pas son dévouement."

Début mars 1932, le décès d'Aristide Briand est ainsi relaté dans L'Echo Perrosien (8) avec ce propos d'Anna de Noailles : *"Le 7 mars, sur son lit de mort, Aristide Briand avait la douceur radieuse de celui qui - un jour il me l'avait confié - souhaitait reposer à jamais dans le sable breton près de la mer poétique."* Le journaliste, prudent, ajoute : *"La poétesse avait laissé parler son imagination, ou depuis, M. Briand avait changé d'avis ..."*

On imagine l'impact touristique qu'aurait eu la présence du tombeau de Briand au milieu des sables de Molène. Il n'en fut rien. Même si l'on apprend par un rapport de police daté du 10 mars 1932 que : *"Dans les couloirs de la Chambre, le bruit court que Briand aurait épousé Madame Jourdan, in extremis."* et par un autre, des Renseigne-

ments Généraux, adressé au Préfet de Police le 12 mars 1932 (9), que lors des obsèques nationales, au côté de la famille de Briand, "Mme Uro-Jourdan" est présente, le Prix Nobel de la Paix ne sera pas enterré sur Molène - ni au Panthéon, comme cela avait été envisagé - mais très provisoirement au cimetière de Passy à Paris, puis à Cocherel, selon sa volonté.

En cette même année, le guide Diamant (10) passe rapidement sur les îles de Trébeurden " ... la presqu'île du Castel qui se prolonge par l'île Milio." Rien de plus. Qu'est-ce qui fait alors se précipiter les curieux ? La presse ... qui a fait office de caisse de résonance lors du décès et de l'inauguration du monument commémoratif érigé dans le jardin des "Tamaris", à l'initiative des "Bleus de Bretagne à la mémoire de leur regretté Président d'honneur" (11). Ils avaient lancé une souscription à laquelle Lucie Jourdan avait répondu en donnant la coquette somme de 10 000 francs (12).

Les chiffres parlent d'eux-mêmes (6) : alors qu'en 1932 Trébeurden occupe la 6e place du classement des plages bretonnes, en 1933, elle passe en 4e place, avec une population touristique brusquement multipliée par six (11448 visiteurs). Cette 4e place sera conservée en 1934, mais "le soufflé retombera" dès 1935 et Trébeurden reviendra à la 8e, pour remonter en 1936 et 1937 à la 5e place, mais alors grâce à une toute autre impulsion : les Congés Payés.

Cette période "historique" suscita un dynamisme touristique euphorique. En 1933, toutes les gares de France montrent un paysage trébeurdin sur une affiche éditée par les Chemins de Fer, ensuite placardée, dès 1935, dans le métro parisien (13). Nos îles ne sont pas complètement oubliées même si leur visite n'est pas conseillée et sur les cartes postales va commencer à s'écrire l'erreur que l'on trouve encore parfois pour qualifier la maison de Mme Jourdan : "Maison de Briand". C'est l'époque qui verra naître les "fables" mondaines et même demi-mondaines de Trébeurden. La discrétion, voire le secret, qui recouvrait les rencontres détendues que l'homme d'Etat y avait parfois avec les plénipotentiaires de la SDN ou ses ministres (2), les interdictions d'approcher, avaient créé un vide comblé bientôt par un fatras de "contre-vérités" contradictoires entre-elles, concernant la vie sur l'île Milliau. Colportées, déformées, ces rumeurs occultèrent progressivement la véritable histoire. Mais ce discours fabuleux n'apparut jamais dans aucun texte imprimé de quelque nature que ce soit. Un silence juridiquement et historiquement plus prudent prit sa place. "Le splendide Milio" (2) disparut presque alors des textes touristiques.



Cette carte postale éditée par la Compagnie des Arts Photographiques (CAP) vers les années 30 montre, sans y faire la moindre allusion, la maison de Lucie Jourdan dans laquelle vient le Président Briand.

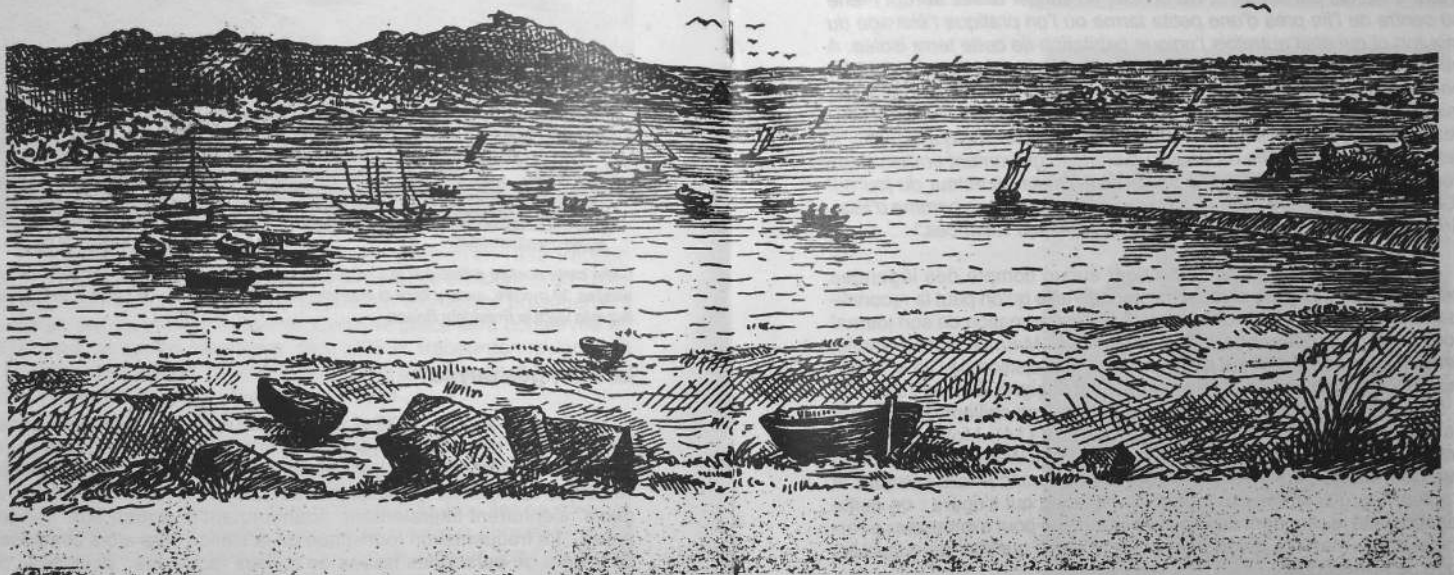
Les congés payés

Comme ailleurs, 1936 et ses Congés eurent une influence considérable sur le tourisme de Trébeurden quant à la nature de la fréquentation. Après deux années très fastes 1936 et 1937, durant lesquelles, vaille que vaille, deux "populations" se cotoyèrent ; en 1938, les "bourgeois" s'enfuirent littéralement, abandonnant le terrain aux "congrés payés". La fréquentation touristique de la station sera alors composée pour 64% de personnes issues de milieux modestes ; pour 34%, de cadres moyens et enfin de 4% de "nantis", accrochés à la beauté du lieu (6).

Mme Jourdan ne vient plus et, en 1942, elle vend Milliau (14). A l'aube du second conflit mondial, on n'a guère le cœur à éditer de nouveaux guides et ceux qui sont en vente désignent les îles de loin comme le fait, en 1939, le dépliant de l'ESSI, bilingue Français-Anglais (15).

Nous retrouvons "l'île noire" en 1954. Trébeurden est devenue, pour quelques années, depuis 1947, un haut lieu pour la compétition de "pêche au gros" pour quelques américains et français spécialistes

"L'archipel bleu" trébeurdiniais



"Tout à nos pieds enfin, la plage de Trozoul, bornée à gauche par les Roch'gwen, la Pointe du Château et par l'énorme masse vert sombre de l'île Millio, à droite par le promontoire de Kerellec, étend, au pied des villas et des hôtels sa bande de sable blanc et rose qui borde l'onde calme où se balance gracieusement une flottille de barques à l'ancre ; enfin, plus au large, à un mille environ de la cale où abordent les bateaux pêcheurs, l'île Molène, pareille à un pur diamant au milieu d'une rivière de diamants plus sombres, laisse étinceler au soleil sa grève de sable rose au sein d'un archipel de récifs et d'îlots noirâtres et surgis des ondes, qui rendent fort difficile l'entrée de la passe de Trozoul et augmentent les dangers sur cet horizon admirable, sur cet Océan d'azur pittoresquement frangé d'écume blanche et auxquels de fervents admirateurs ont donné le nom d'archipel bleu."

Texte et dessin de Charles Barré - extraits de ses carnets de notes inédits. (4-5) - Collection particulière (Reproduction interdite).

de ce sport (16). Le voile épais qui recouvrait l'archipel se déchire et, dans "Le livret de la côte de Granit Rose" (17) comme par le passé, les deux îles majeures occupent une place prépondérante dans le texte consacré à la commune. Pour ce qui concerne Milliau : "Pendant les grandes marées, on peut facilement y accéder à pied, mais il est prudent de ne rester sur l'île que trois heures au maximum, afin d'éviter d'être encerclé par la mer ... De la cale, un sentier assez abrupt mène au centre de l'île près d'une petite ferme où l'on pratique l'élevage du mouton et qui était autrefois l'unique habitation de cette terre isolée. A quelques mètres du bâtiment existait une roche branlante qui, en 1950, par suite d'une violente tempête accompagnée de secousses sismiques, fut précipitée dans la grève." suit une description de l'allée couverte pour laquelle on souhaiterait des fouilles archéologiques, puis : "A l'extrémité Ouest de l'île on trouve un château gravement endommagé par l'occupant et qui fut édifié par Bunau-Varilla, directeur du journal "Le Matin". A partir de 1921 et jusqu'en 1928, le célèbre homme d'Etat, Aristide Briand, venait régulièrement y passer ses vacances."

On notera que ce texte ne tient aucun compte des légendes locales et serre de près la réalité historique telle qu'on peut la reconstituer d'après les actes officiels. Malgré la condamnation de son journal pour "faits de propagande collaborationniste" Maurice Bunau-Varilla, dont on suppose fortement qu'il a financé l'acquisition de l'île et entrepris les constructions pour sa protégée, est désigné. Depuis 1942, l'île a été vendue par Lucie Jourdan à la société immobilière des Bunau-Varilla ce qui peut expliquer cette tournure (14). Molène occupe presque une page entière, le vieux texte de Léon Warengem est pratiquement repris puis vient un court passage concernant Losquet et Canton. Elargissement qui montre la mutation qui s'opère : on quitte l'anecdote et le clinquant de l'époque mondaine pour s'intéresser à l'archipel d'une manière qu'on peut commencer à qualifier de culturelle, voire de scientifique.

Milliau a été vendue en 1957 à un fabricant de confiture (14). L'exploitation agricole a été abandonnée et le nouveau propriétaire permet l'installation sur l'île d'une toute autre forme de développement que nous découvrons dans le même livret de la Côte de granit rose réactualisé en 1959 : "Cette île est actuellement le siège du Centre Hippique de la Côte d'Armor. Il dispose de 14 pur-sang arabes et cavaliers et amazones peuvent à leur gré faire du manège ou du terrain varié. Une piste cavalière de plus de 5 kilomètres a été aménagée et permet d'effectuer le tour de l'île en passant dans des sous-bois insoupçonnés, sur la lande, au pied d'énormes rochers ou dans la vallée des fées."

FRANCE
 TRÉBEURDEN
 SES PLAGES AU MIDI
 Beaches facing the South



Dépliant du SI de Trébeurden vers les années 50 - L'île Milliau, mentionnée dans la légende sert de toile de fond à cette superbe "prise". (Collection particulière).

Retour de Pêche aux Thons géants Au fond, le Port et l'île Milliau

en BRETAGNE
 SUR LA CÔTE DE GRANIT ROSE
 Station Balnéaire et de Cure Hélio-marine

Or, nous savons par une correspondance professionnelle datée du 18 décembre 1958 (18) que les pauvres chevaux, abandonnés sur l'île, sont en grand danger d'y mourir de faim et d'accidents. Cette expérience fut un fiasco mais les guides touristiques ne le savent pas et publient le "communiqué" que leur a transmis l'exploitant.

Les îles trébeurdinaises, fleuron de la "Bretagne, nouvelle vague"

A partir des années 60, le touriste prétend ne plus souhaiter "bronzer idiot", il veut découvrir, se cultiver et marcher.

Dans les premières années le dépliant du Syndicat d'Initiative de Trébeurden-Pleumeur-Bodou (19) ne fait aucune allusion aux îles qui trônent pourtant en bonne place sur la célèbre vue aérienne. Pourtant en 1967 dans le guide de la M.A.A.I.F. (20) on peut lire : "La côte dentelée, bordée d'une poussière d'écueils et d'îles (les principales : l'île Milliau où Aristide Briand séjourna de 1921 à 1928 ; l'île Losquet où se dresse le mât utilisé par le Radôme de Pleumeur-Bodou, l'île Molène) ... Les vestiges préhistoriques sont importants : ... l'allée couverte de l'île Milliau..." Ici la nouveauté réside bien sûr dans le rôle technologique de Losquet parée de son antenne. Le centre des Télécommunications de Pleumeur sort brusquement de l'ombre une île très rarement citée par le passé.

Puis paraît la campagne "Bretagne nouvelle vague" qui - comme au bon vieux temps - couvrira les murs du métro de Paris de la splendeur bretonne. Sans entrer dans le détail, disons simplement que les publications vont se diviser en deux catégories.

Dans la première : des textes qui effleurent le sujet et présentent les îles de loin. On les trouve principalement dans les petits dépliants remis par les Offices de tourisme, mais pas exclusivement. Le dépliant de l'Office du tourisme de Lannion de 1972 (21) nous dit : "...vue étendue sur la côte et les îles Milliau, Molène, Grande, Losquet et sa grande antenne." Le "Passeport OTSI de la Côte de granit rose" (22) n'est guère plus disert. Le guide de Bretagne paru en 1986 (23) traite également le sujet de cette manière en nous laissant perplexes. Sur Milliau : "Une piste cavalière y a été aménagée". Mieux encore : "On ne s'étonnera pas d'y trouver aussi le buste du Nantais Aristide Briand...". Pauvre touriste qui, après avoir franchi la passe à cheval, cherche désespérément un buste qui n'existe pas.

La deuxième catégorie nous ramène aux belles descriptions du début du siècle (1). Le livret "Côte de granit rose - Trégor" de 1989 (24) nous dit que Trébeurden est doté d'un "climat plein de douceur angevine" (Ah, bon ?) puis : "Face au port se situe l'île Milliau. On peut y accéder à pied, pendant les grandes marées, ou en bateau (passages quotidiens en été et le dimanche hors saison). Dans les fermes rénovées, une exposition explique la géologie, la botanique et l'histoire de ce site naturel protégé, propriété du Conservatoire du littoral. Entre autres curiosités, une allée couverte, une construction monastique du VI^e siècle et la maison où Aristide Briand venait régulièrement passer ses vacances dans l'entre-deux guerres. 2,500 km de chemins permettent d'apprécier les multiples visages de l'île et de découvrir des points de vue superbes avec un horizon très large sur la côte." A droite de ce texte figurent les coordonnées de l'APEGIT qui, bien entendu en a fourni les éléments. On le trouvera régulièrement, avec des variantes, mais toujours détaillé dans le guide d'accueil de Perros (25). Celui de 1989 bénéficie même déjà des résultats provisoires de l'étude botanique de l'association qui ne sera pourtant terminée qu'en 1993 : "Vous découvrirez sa végétation exceptionnellement riche (270 espèces répertoriées sur 23 ha) allant de la lande rase battue par les embruns à la forêt ombragée. ...".

Le guide Gallimard - Côtes d'Armor de 1992 (26) annonce aux alpinistes chevronnés, à propos de Milliau, que "... son point culminant s'élève à 52 m", on trouve : "... des vallées abruptes, une côte sud-ouest ventée et chaude, un versant nord-est froid et humide. ... Elle était considérée comme une excellente propriété de rapport par les moines de l'abbaye de Bégard. Achetée en 1913 par une riche parisienne l'île connue une période faste : Aristide Briand et Saint-John Perse y passait des vacances". Voilà un texte nouveau qui ne semble pas avoir été inspiré par un communiqué de l'APEGIT, mais rédigé à partir de notes prises dans l'exposition de l'île. L'auteur a fait son choix de manière très personnelle, ce qui nous épargne le caractère répétitif des autres.

Pour Trébeurden, dans le cadre "Bretagne nouvelle vague", les dépliants (25) qui vont paraître de 1989 à 1991 présentent de petites photos de Milliau en silhouette, de jour ou dans la fameuse couche de soleil mais sans texte. En 1992, Molène prise de Milliau, accompagnée de textes télégraphiques parfaitement justes, rédigés en français, anglais et allemand. Le contact permanent entre l'Office et l'APEGIT a porté ses fruits. En 1993 : "Organisation de classes scientifiques à

thème environnement." Enfin, en 1994, Milliau prend la 2e place en dimension photographique, après le nouveau port. Le tour des îles à bord de la vedette Amarine est proposé.

C'est clair, précis, chiffré, complet ... très en accord avec notre époque pragmatique et pressée. On est loin des légendes et des grandes descriptions poétiques du début du siècle. La preuve, s'il en fallait une, que le discours touristique, dont le but précis est de vendre, sait admirablement s'adapter à la clientèle à laquelle il s'adresse.

Nous voici au terme de ce passage en revue de la présentation qu'a fait des îles trébeurdenaises le discours de ces promoteurs du tourisme. Que peut-on conclure d'un tel survol ? D'abord que le fait pour une commune de posséder dans son paysage un élément du niveau de notre archipel est un atout de premier ordre. Ensuite, en ce qui concerne nos îles, que seule la qualité de leur image peut être exploitée. Le regard que le touriste pose sur elles à une valeur marchande, celle de sa présence et de la consommation qu'elle engendre. La contemplation méditative ou la découverte culturelle qu'il en fait ne sont pas, pour une industrie comme le tourisme, de pures abstractions, des rêveries "d'écolos irréalistes", ce sont des actes générateurs d'emplois. Le moindre faux-pas dans la préservation de tels lieux, tant en ce qui concerne l'équilibre de la flore et de la faune, que la conservation de leur aspect naturel qui charme tant le "pleinairiste", comme disait Charles Barré, porterait par contrecoup un préjudice grave à la politique de développement d'une commune dont la principale activité - ne l'oublions pas - est le tourisme.

Notes

- (1) JACQUIN-PHILIPPE J. - "L'image des îles trébeurdenaises dans le discours touristique" (1ère partie) in *Iles du Trégor* n° 9.
- (2) LALES Y. - "Ma tante Lucie Jourdan ..." in *Iles du Trégor* n° 6.
- (3) Compte-rendu de la séance du 26 novembre 1923 du Syndicat d'Initiative des plages de Lannion ... (Archives de l'Office du Tourisme de Lannion).
- (4) BARRE C. - Carnets de notes inédits - (aimablement communiqué à J. Jacquin-Philippe par son propriétaire - reproduction interdite)
- (5) LE BOZEC. G. - "Les carnets de Charles Barré" dans le journal *Le Trégor*. Série d'articles parus du 30 juillet au 27 août 1988.

- (6) GOURIOU A.-M. - "Le tourisme sur la Côte de Granit Rose de 1919 à 1939". Mémoire de maîtrise soutenu devant l'Université de Bretagne Occidentale en 1980 (ADCA - 500 J 118).
- (7) "Trébeurden - Guide officiel illustré" publié par l'ESSI de Trébeurden - (Archives de l'Office du Tourisme de Trébeurden).
- (8) *L'ECHO PERROSIEN* du 11 mars 1932 - (collection particulière).
- (9) Archives de la Police Parisienne (dossier 127524).
- (10) Guide Diamant - "Bords de la Loire et Bretagne" - Ed. Hachette - 1932.
- (11) *LE LANNIONNAIS* du 6 août 1933 - (Archives du journal *Le Trégor*).
- (12) *JOURNAL DE LANNION* du 17 septembre 1932 - (Archives du journal *Le Trégor*).
- (13) *LA VIE DU RAIL* (archives reproductibles) - Service documentation.

Trébeurden Pleumeur-Bodou



LES ACCES
 PAR ROUTE A St de PARIS (Autoroute et Quatre-voies)
 PAR TRAIN PARIS-LANNION
 TGV PARIS - St BREVIC en St
 Arrêt à GUINGAMP et PLOUARET
 Directs PARIS - LANNION (de Juin à Septembre)
 PAR AVION Lignes bi-journalières PARIS - LANNION
 Aéroport de LANNION - Côte de granit rose.
 Lignes avec l'Angleterre par ROZEFY au St MALO
 Lignes directes PERROS-GUREC - GUERNESEY



OFFICE DE TOURISME
 Place de Crech Téry - 22560 TREBEURDEN
 Tél. 96 23 51 64



Côtes-du-Nord



Le dos du dépliant
 offert de 1989 à 1991 -
 A l'aube du XXle siècle
 Milliau embrasée par
 le couchant reste l'atout
 majeur de la station.
 (Archives de l'Office
 du Tourisme
 de Trébeurden).

- (14) JACQUIN-PHILIPPE J. - "Il n'est de vérité que ce qui est écrit." in *Iles du Trégor* n° 8.
- (15) Divers dépliants de l'ESSI de Trébeurden - (Collection particulière).
- (16) ROIGNANT J. - Le quartier maritime de Lannion - 1992 - Editions Nature et Bretagne - p.154-155.
- (17) "Livret de la Côte de Granit Rose" - Plusieurs années - Edités par l'Office du Tourisme de la Côte de Granit Rose - (Collection particulière).
- (18) Lettre adressée par l'entreprise Cozannet de Trébeurden le 17 décembre 1958 à Monsieur Derrien (Archives de l'APEGIT).
Note : Cette entreprise était chargée des travaux de restauration sur l'île au titre des dommages de guerre. M. Derrien était le directeur du centre hippique.
- (19) Divers dépliants du Syndicat d'Initiative de Trébeurden-Pleumeur-Bodou (Collection particulière).
Note : Les deux communes sépareront leurs SI respectifs en 1992.
- (20) HARDE J. - Guide touristique de Bretagne - 1967 - Edité par la M.A.I.I.F.
- (21) Dépliant de l'Office du Tourisme de Lannion - 1972 - (Archives de l'Office du Tourisme de Lannion).
- (22) "La Côte de Granit Rose - Passeport officiel OTSI" - 1994 - (Collection particulière).
- (23) RENOARD M. - Guide de Bretagne - Editions Sécilib - 1986 - p.361.
Note : Le monument se trouve sur la côte au dessus de la plage de Pors Termen. Il ne comporte pas de buste mais un médaillon (voir *Iles du Trégor* n° 6 - p. 8).
- (24) "Le guide de la Côte de Granit Rose - Trégor - Bretagne nouvelle vague" - Edité par TDS conseil puis par les OTSI associés - 1989 ... (Collection particulière).
- (25) Guides d'accueil de Perros-Guirec - 1989 ... - Edité par l'Office du Tourisme de Perros-Guirec - (Archives de l'Office du Tourisme de Perros-Guirec).
- (26) Guide Gallimard - Côtes d'Armor - 1992 - p.319.
- (27) Trébeurden - Côte de Granit Rose - Dépliants annuels - (Collection particulière).

Les photos extraites des dépliants touristiques sont publiées avec l'autorisation des différents Offices de Tourisme concernés.

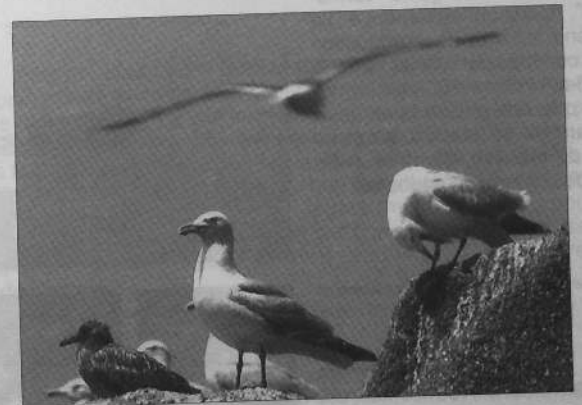
Les dessins et textes de Charles Barré ont été aimablement communiqués à J. Jacquin-Philippe par leur propriétaire, Monsieur Christian Le Bellec. (Reproduction interdite.)

LES GOELANDS ARGENTÉS DANS LES ILES DU TREGOR OCCIDENTAL

Par Odile GUERIN

Qu'ils soient argentés, bruns ou marins, les Goélands sont souvent confondus avec les mouettes (de la même famille des Laridés) et on en a un peu fait l'emblème du littoral.

De par leurs mœurs, ce sont les oiseaux les plus familiers de notre littoral trégorrois : les plus abondants, les plus faciles à voir et approcher, les plus présents. De tous les Goélands, les Goélands



Groupe de goélands argentés comprenant plusieurs adultes et un jeune que l'on reconnaît à son plumage gris.

argentés sont les plus aisés à observer : les soirs d'été, ils investissent les hauts de plage à la recherche de quelque résidu de pique-nique ; lorsque la mer est basse, ils parcourent les estrans sableux, soulèvent les algues dans l'espoir d'y dénicher quelque crustacé; ils n'hésitent pas à suivre les bateaux de pêche à l'affût des tripailles de poisson...

Oiseaux côtiers, répandus dans le monde entier, ils se reproduisent en grand nombre dans les Iles du Trégor occidental, et notamment dans les Iles devant Trébeurden, principalement l'île Molène. A la différence d'autres oiseaux de mer (et en particulier ceux des Sept Iles), on peut les observer toute l'année dans le Trégor.

Comme toutes les espèces vivantes, la vie des Goélands est rythmée par la recherche de la nourriture, le jeu, le sommeil et la reproduction.

Nourriture :

Ils sont très éclectiques sur la nourriture et ont su tirer parti de la société de consommation. Fréquentant volontiers et assidument les décharges, certains en ont fait leur approvisionnement privilégié. Il est aisé de connaître leurs habitudes alimentaires lors de la période de reproduction grâce aux "boules de régurgitation", portions de nourriture non assimilables qu'ils "vomissent". Assez curieusement à l'île Molène, les sites de reproduction sont occupés par affinité : ainsi, il y a des rochers où l'on ne trouvera que des goélands se nourrissant de crustacés, d'autres que de moules, d'autres enfin que de contenu de poubelles.



Le goéland marin régurgite des aliments indigestes sous forme de boule.

Celle que l'on voit ici contient des fragments de coquillages et une moule.



Cadavre de poussin.

La voracité des goélands est bien connue ; ils mangent n'importe quoi. Dans les boules de régurgitation, on retrouve fréquemment des emballages aluminium d'"apéricube", des noyaux de cerise, des élastiques ... etc... Ils n'hésitent pas à attaquer et dépecer les poussins et les jeunes de leurs voisins dès qu'ils s'éloignent de leurs nids...

C'est d'ailleurs leur mode de vie et leur adaptation à notre civilisation qui explique en grande partie leur prolifération.



Trois phases du vol : décollage, vol, atterrissage..

Jeu :

Peut-on dire que les Goélands aiment jouer ? Sans faire d'anthropomorphisme, on ne peut cependant que constater que les Goélands dès que le vent a une force suffisante se rassemblent par petits groupes le long des falaises - entre autres à la pointe de l'île Milliau - , et sans battements d'ailes remontent le vent, ce qui fait dire que ce sont de remarquables "voiliers". Il est vrai que malgré leur forte corpulence, les goélands sont incroyablement légers (moins de 500 g pour un adulte); cette légèreté est due au fait que comme beaucoup d'oiseaux, leurs os sont "pneumatolysés" (pleins de trous d'air). Ce "jeu" dure parfois des heures...

Sommeil :

Les Goélands, repus et lassés des jeux, retrouvent leurs instincts grégaires et se regroupent sur des rochers, toujours les mêmes, ou des hauts de plage, voire même sur l'eau en des endroits calmes, leur



Goéland marin surveillant son territoire.



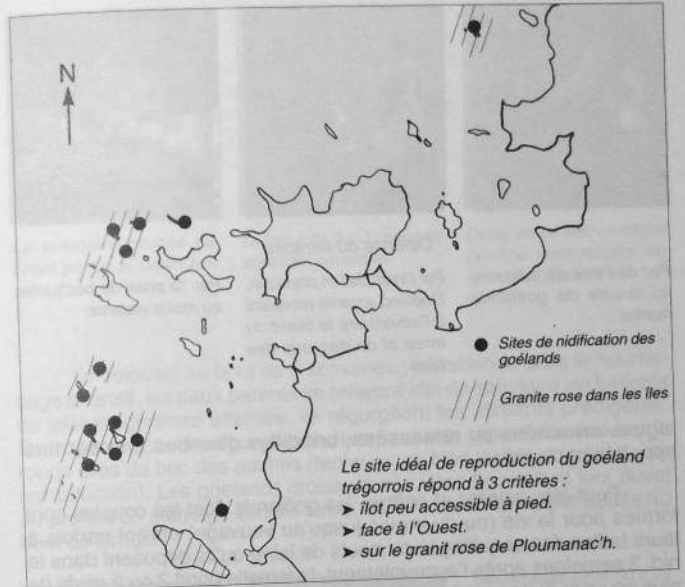
Goéland argenté endormi la tête posée sur le dos.

servant de "repositoires". Ayant le sens du confort, ils s'orientent toujours parallèlement au vent local, la queue indiquant la direction vers laquelle souffle le vent, de manière à ce que le vent ne leur ébouriffe pas les plumes. L'observation des goélands en repositoires est donc un moyen de connaître la direction du vent, moyen aussi sûr qu'un penon ou la direction des bateaux au mouillage...

Reproduction :

En dehors de la période de reproduction, c'est-à-dire d'août à mars, les Goélands sont disséminés un peu partout sur le littoral. Mais en période de reproduction (de mars à fin juillet), les goélands se rassemblent dans leurs lieux de reproduction, et pour ce qui est du Trégor occidental, dans les îles devant Trébeurden et l'île Grande. Chose curieuse, les Goélands occupent principalement et en premier les îlots rocheux à boules de granite, c'est à dire les îlots développés dans le granite de Ploumanac'h : archipel rocheux de l'île Molène, les Peignes, Biguedec... La carte de localisation des nids

Les goélands seraient-ils géologues ? Pourquoi pas ? Ou bien tout simplement, ont-ils le sens du confort et préfèrent-ils les îlots à gros blocs permettant une meilleure répartition des nids et une meilleure défense contre les voisins. Seul le granite de Ploumanac'h donne de tels blocs. Il est curieux de constater que le goéland dont les mœurs sont de plus en plus continentales et inféodées à notre société, lorsqu'il s'agit de reproduction retrouve son caractère marin (encore



que dans les grands ports de pêche il nidifie sur des toits de hangar...). Les premiers arrivés sur l'îlot occupent les zones les plus maritimes, celles tournées vers l'W. Au fur et à mesure des arrivées, le site de reproduction s'étend vers l'E. L'espace entre nids peut en moyenne descendre jusqu'à 3 m, ce qui crée parfois une très forte densité entraînant conflits et bagarres se terminant souvent par la mort d'un combattant. Sur certains îlots, on peut estimer à 10% des nids la perte d'adultes par bagarres.

Si les îlots de granite rose sont les plus recherchés, la crise du logement aidant, d'autres sites finissent par être aussi occupés : l'îlot dunaire de Molène, l'île du renard et autrefois l'île Losquet dans sa partie W (aujourd'hui, l'île Losquet qui fut un grand site de nidification de sternes, est délaissée par suite d'émission par les antennes de télécommunication d'ondes perturbatrices).

Les goélands sont paresseux et pour leurs nids n'utilisent pas une architecture très complexe ni des matériaux très recherchés :



Par des cris de menace. Ici couple de goélands marins.



Par l'intimidation physique. Goéland argenté montrant à l'adversaire le blanc du torse et du dessous des ailes.



Par "la prise de bec", plus ou moins violente.

Défense du territoire.

algues arrachées ou ramassées, brindilles d'herbes... et débris apportés par la mer.

Peut-être galants et poètes, les goélands dont les couples sont formés pour la vie (ou du moins jusqu'au veuvage) offrent parfois à leurs belles des coquillages ou bouts de laine qu'ils déposent dans le nid. 3 semaines après l'accouplement, la femelle pond 2 ou 3 œufs (le plus souvent 3) de grande taille (8 cm) et de couleur brun moucheté.

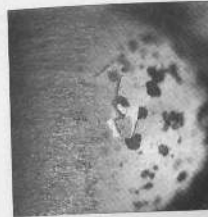
Œufs de goélands bretons dans un "nid clos" (épave échouée à l'île Losquet).



Un nid "avec vue imprenable".



Les œufs tachetés de goéland dans un nid bien construit de brindilles, d'algues et de cordages..



La première percée de l'œuf par le poussin lui-même.



Le bec très dur du poussin agrandit l'ouverture.



Détail de ce bec montrant l'orifice respiratoire en forme de "diamant".

Ils éclosent au bout de 3 semaines ; commence alors le nourrissage intensif, les deux parents se relayant afin de satisfaire les besoins de leur progéniture affamée. Ils régurgitent les aliments prédigérés. Pour stimuler cette régurgitation, les poussins tapent sur une tache rouge près du bec des adultes (tache rouge bien visible en période de reproduction). Les goélands croissent très vite : ils perdent leur duvet au profit d'un plumage cendré lorsqu'ils ont atteint leur taille adulte au bout de 2 mois.



Cinq phases de la vie d'un jeune goéland, de la naissance à l'apprentissage du vol.



Ils sont alors prêts à l'envol et après des jours d'essai à battre les ailes sur leur rocher, c'est l'envol définitif. Pour une vie de goéland, rythmée par la recherche de la nourriture, le jeu, le sommeil, la reproduction... Mais il leur faudra, bien qu'ayant la taille adulte attendre encore 3 ou 4 ans pour être réellement adultes donc reproducteurs. Au fil des ans, ils perdront leur plumage moucheté (on les appelle alors "grisards") au profit d'un plumage de plus en plus blanc avec le dos et le revers des ailes gris.



Le plumage gris et blanc du goéland argenté adulte.

Le lissage des plumes a pour but de les graisser uniformément.

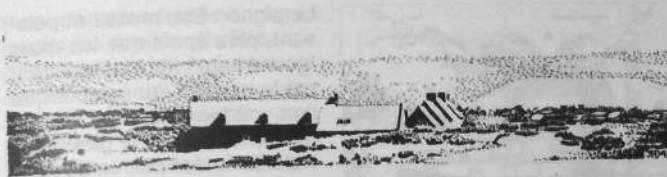
Pour la tête, la patte va là où le bec ne peut aller.

Toilette terminée et bien placés au premier rang... le spectacle peut commencer.

L'observation des goélands est aisée dans le Trégor. On les voit partout, tout le temps et par n'importe quel temps. Mais leurs sites de reproduction doivent être protégés car ils abritent aussi d'autres espèces. C'est pourquoi le débarquement devrait être interdit sur les îlots rocheux de Molène (voire même sur l'îlot dunaire) entre le 15 mars et le 15 juillet, ceci afin que pendant longtemps encore, on puisse admirer ces merveilleux oiseaux ... et les autres.



Sur nos côtes, goélands et cormorans font bon ménage.



LA FERME DE MILLIAU

(seconde partie)

par Jean Henri JACQUIN - architecte d.p.l.g.

L'article précédent (cf. *Iles du Trégor* n° 9) se terminait sur une invitation à découvrir les particularités de chaque élément de la ferme. Pour rafraîchir la mémoire, le plan général de l'ensemble en est à nouveau reproduit (fig. 1). Alors commençons notre visite et examinons chaque bâtiment sans trop s'encombrer de considérations techniques mais plutôt en attirant l'attention sur certaines de leurs dispositions particulières.

Le bâtiment A

Considérons donc le bâtiment A. D'une grande unité et d'un aspect assez imposant, orienté Est-Ouest, il est bâti selon les règles de l'époque. Les murs imposants, d'une épaisseur moyenne de 75 cm qui contribue quelque peu à l'isolation des locaux, comportent deux parements de pierre avec, au centre, un bourrage de blocage, de pisé, de pierres et de cailloux. Il n'a pas été possible de détecter la présence de "boutisse" c'est-à-dire de pierre traversant la totalité du mur qui en aurait assuré une meilleure stabilité. La parement extérieur est composé de gros éléments dont certains peuvent atteindre de 650 à 700 kgs (voir, par exemple, l'angle Nord du pignon Est). Ce qui laisse à méditer sur les moyens de transport et de levage dont disposaient les bâtisseurs.

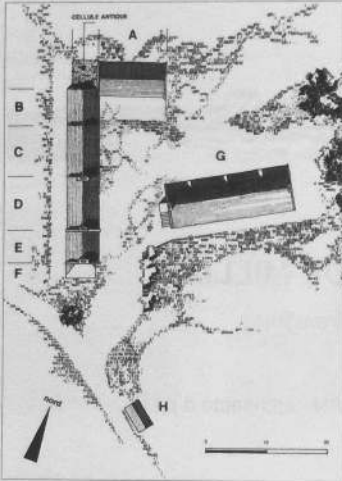


Fig. 1 - Plan de la ferme.

saisie pour assurer le calage des moellons l'ouvrier a "bouché les trous" en utilisant des petits morceaux de "cornéenne" (variété locale de silex) qu'il a trouvés sur place.

Avant les travaux de 1986 la couverture était déjà en tuiles (voir encadré page 13). Toutefois à l'origine, il y a de fortes chances pour que ce bâtiment (et les deux autres qui l'accompagnent, B et C) ait été recouvert de chaume. Rappelons que le terme de chaume recouvre tout un ensemble de matériaux comme la paille de blé, la paille de seigle, le genêt, la fougère, la bruyère, le roseau, le "gled" ou iris des marais, le "hèdre" ou variété de glaiuel (1). En ce qui nous concerne, nous pencherons pour le genêt et ce pour quatre raisons.



Fig. 2 - Bâtiment A.

Le pignon Est, massif et puissant, plus épais que les murs "gouttereaux" (du mot "goutte"), est le seul de l'ensemble que l'on voit bien dans sa totalité (fig. 3). On notera la dimension importante des pierres du rampant (arête inclinée parallèle à la toiture) lequel est saillant par rapport à la couverture. Le parement de remplissage est irrégulier et fait appel à des éléments de petites dimensions. Les "crossettes" (pierres d'extrémités basses du rampant) ont été réalisées avec des éléments fort longs, exprimant probablement la volonté d'avoir une bonne assise horizontale pour "monter" la partie triangulaire au sens où un maçon "monte" un mur. Là où cela s'est révélé néces-

saire pour assurer le calage des moellons l'ouvrier a "bouché les trous" en utilisant des petits morceaux de "cornéenne" (variété locale de silex) qu'il a trouvés sur place.

Tout d'abord, à l'époque de la construction, la matière première existe et est abondante, ensuite les rampants saillants des pignons plaident pour une couverture végétale car ils sont là pour assurer le blocage du chaume contre la maçonnerie.

Puis, dans les textes anciens relatifs aux environs de Trébeurden, il est mentionné comme métier celui de "couvreur de genêts" comme l'était, par exemple, Maurice Thomas témoin d'un procès en 1687 (5). Enfin au XVIIIe siècle, dans l'inventaire d'un ensemble bâti toujours proche de Trébeurden, les maisons sont décrites avec couverture en genêts.

Il est important de noter que, dans chacun des pignons, on ne trouve aucune trace de cheminée ni à l'intérieur ni à l'extérieur. Nous reprendrons ainsi l'hypothèse déjà faite dans l'article précédent que ce bâtiment a eu vocation, dès sa construction, à être une étable.

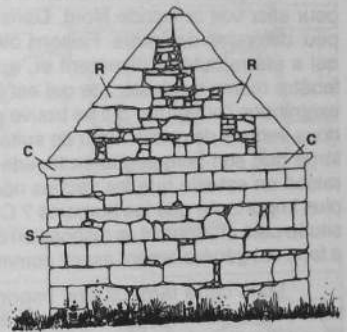


Fig. 3 - Pignon Est du bâtiment A.

R : rampant
C : crossette
S : élément saillant avec cavité.

Maintenant imaginons que nous soyons dans la cour, le matin, lorsque le soleil illumine la façade Sud (fig. 2). Nous y voyons essentiellement quatre éléments : une entrée avec arc en plein cintre, de toutes petites ouvertures disposées à des hauteurs variables et enfin deux éléments saillants, l'un tout à gauche, qui semble n'être qu'un dispositif destiné à pouvoir poser un objet, l'autre, beaucoup plus mystérieux, situé à l'angle Sud du pignon Est sur lequel nous reviendrons.

Il y a peu à dire sur cette ouverture Sud. La maçonnerie en est très soignée, la disposition de l'arc en deux parties est "classique" dans la construction bretonne : chaque élément est taillé à une de ses extrémités en quart de cercle concave, la réunion des deux forme l'arc en plein cintre. Il faut toutefois noter la minceur de la partie haute de cet arc au droit du joint central, mais les deux pierres sont largement dimensionnées et la partie en "porte à faux" est faible par rapport au bloc dans son ensemble. Il n'y a bien évidemment pas d'effet de voûte et le problème de la charge au droit du joint central ne se pose pas car, juste au dessus, la pièce de bois qui court au sommet du mur (la panne sablière) répartit les charges de la charpente et de la toiture sur l'ensemble de la maçonnerie.

N'hésitons pas maintenant à contourner le bâtiment par la droite pour aller voir la façade Nord. Dans son ensemble cette dernière est peu différente de l'autre. Faisons bien sûr abstraction du petit édicule qui a été rajouté tardivement et, après avoir noté qu'il n'y a pas de fenêtre même modeste, (ce qui est logique : nous sommes au Nord), examinons l'ouverture qui se trouve pratiquement en face de celle que nous venons de quitter. Tout de suite, il saute aux yeux qu'elle est plus large que son homologue en façade Sud (1,30 au lieu de 1,10 m). La raison en est-elle que les vaches nécessitent une largeur de passage plus importante que les humains ? C'est fort possible. Cette entrée est située coté champs et la disposition d'un bâtiment à double entrée face à face est généralement assez commune.

Mais cette largeur plus importante a probablement posé problème au constructeur. Elle a rendu la solution de l'arc en deux parties plus délicate à réaliser. Le maçon a donc été amené à utiliser une autre manière de traiter cet arc. Il l'a exécuté en trois parties (fig. 4). Il a taillé deux pierres pour former "sommier" avec façon de cercle à une extrémité, les a posées sur leur piedroit respectif (partie verticale de la baie) puis a mis en place, entre les deux, un élément central. L'élément, ici utilisé, est tout à fait caractéristique de la construction bretonne : c'est la clé d'arc en T. Il n'est pas nécessaire de beaucoup d'explications

pour comprendre cette dénomination : elle va de soi rien qu'à la regarder. Pourquoi donc cette forme en T bien que la partie centrale soit "conique" ? C'est que, peut-être, pour ne pas avoir bien assimilé le fonctionnement de la clé en forme de coin, certains l'avaient taillée "droite" ou "cubique". Or, dans ce cas, il est évident que, sans barre de T, elle ne demande qu'à tomber (fig. 5). Le tailleur de pierre breton, par bon sens, a donc créé ce retour supérieur qui, tel un linteau, s'appuie sur les sommiers.

Cette disposition très particulière se retrouve sur beaucoup de bâtiments anciens en Bretagne.

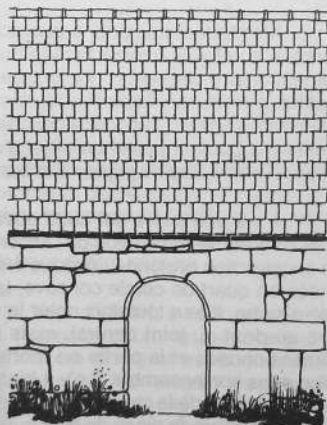
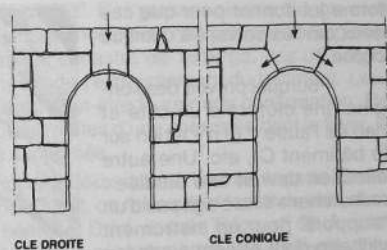


Fig. 4 - Arc avec clé en T. Façade Nord, bâtiment A.

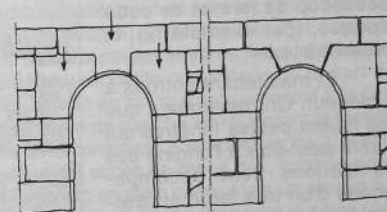
Avec le temps, la barre de T a même été utilisée avec des clés coniques (c'est le cas ici) : la clé d'arc en T avait acquis une valeur esthétique. Refaisons le chemin inverse et arrêtons nous à l'angle Sud-Est de notre bâtiment : on y découvre un ensemble de deux pierres au sujet desquelles il est difficile de se prononcer.

Cet ensemble (fig. 6) comprend d'une part, une pierre saillante dont la sous-face reçoit une cavité horizontale et, d'autre part, deux assises plus bas, une pierre d'angle non saillante qui comporte une cavité verticale à l'aplomb de la précédente.



CLE DROITE

CLE CONIQUE



CLE D'ARC DROITE EN T

CLE D'ARC CONIQUE EN T

Fig. 5 - Croquis concernant les clés.

Faute de pouvoir avancer une hypothèse réaliste pour donner un sens à ces éléments, nous pouvons toutefois faire au moins quelques remarques.

Tout d'abord cet aménagement est volontaire, du moins en ce qui concerne l'élément saillant, manifestement prévu dès le commencement de la construction. Ce n'est pas un élément rajouté, le maçon ou le tailleur de pierre l'a bien inclus dans son "programme". Ensuite, il est nécessaire de noter que les creux qu'il comporte ne sont pas des "trous" pour assurer un encastrement ou un scellement mais des cavités peu profondes qui font penser à des points d'appui traités de telle sorte qu'on souhaite ne pas déraiper. Enfin, ce dispositif a été également prévu et exécuté lors de la construction du bâtiment D, et, de plus, il existe sur d'autres bâtiments de la région : il en est au moins trois exemples à Kerguntuil en Trégastel.

Dans un premier temps, on peut penser au point d'appui d'une barrière, d'une clôture, mais comment fonctionnerait-elle, quelle

forme lui donner pour que ces deux cavités servent à quelque chose ?

Pourquoi prévoir dès l'origine une clôture d'un côté et rien de l'autre ? (Il n'y a rien sur le bâtiment C), etc. Une autre direction devrait être étudiée : rechercher s'il ne s'agit pas d'un "support" pour un instrument utilitaire dont étaient équipées beaucoup de fermes de cette époque, (par exemple (2), le presseur à levier).



Fig. 6 - Eléments d'angle avec cavité.

Et maintenant entrons à l'intérieur. On remarquera que les toutes petites fenêtres qui furent peut-être à l'origine des ventilations sont accompagnées d'un très large ébrasement permettant d'une part de mieux répartir la lumière et d'autre part de donner une surface de pose possible. Les encadrements intérieurs de baie sont exécutés en pierre de taille de grand format alors que le parement courant, suivant la coutume, est en moellons plus petits que ceux du parement extérieur.

Il n'y a pas lieu de faire de remarques sur la charpente et encore moins sur le plancher du comble tout neufs, puisqu'ils datent de 1986.

Les autres bâtiments

Nous avons là terminé ce petit tour d'horizon concernant le bâtiment A. Les bâtiments suivants, sauf le E, ayant les mêmes caractéristiques générales, nous éviterons les redites et essaieront d'attirer l'attention sur les points particuliers de chacun. Passons donc au bâtiment B.

Il y a peu de chose à dire sur sa construction. Il a déjà été signalé que ce bâtiment a été profondément remanié, d'une part, probablement au XIXe siècle par la création d'une large ouverture et, après un début de ruine, par sa remise en état il y a une dizaine d'années. On peut tout de même attirer l'attention, en façade Ouest, sur le chaînage

d'angle jouxtant la "cellule de moine". Ces grosses pierres d'angle sont fort probablement les restes du pignon Nord, non pas à leur emplacement d'origine si l'on en croit le cadastre de 1819 (cf. *Iles du Trégor* n° 9) mais en récupération lors de l'élargissement du bâtiment. Leur usure et la provenance pourrait peut-être fournir une confirmation. De plus, à l'intérieur, on peut voir les restes d'une cheminée dont le foyer, le conduit et la souche ont été supprimés.

Le bâtiment C comprend deux accès, l'un en façade Ouest l'autre en en façade Est. Côté Ouest, on retrouve le "coup de sabre" au droit de la jonction avec le bâtiment D (cf. *Iles du Trégor* n° 9). A noter que ce joint vertical n'existe plus là où commence la surélévation du pignon Sud, surélévation indispensable pour en faire le pignon Nord du bâtiment D et ce à cause de la déclivité du terrain (fig. 8 et 9). En façade Est, l'accès est accompagné de deux petites fenêtres. Il est intéressant de noter un début de décoration, une petite coquetterie de la part du tailleur de pierre à savoir le chanfrein en forme d'arc surbaissé à la partie inférieure du linteau de la fenêtre de gauche en regardant la façade (fig. 7). Bien que l'hypothèse de la construction simultanée de A, B et C ait été faite, on remarquera que cet accès ne reçoit pas, comme nous l'avons vu pour le bâtiment A, un arc en plein cintre mais un simple linteau. Est-ce bien la disposition d'origine ? La réponse sera donnée plus loin.

Intérieurement, dans l'axe du pignon Sud selon la bonne règle, on trouve une cheminée dont l'âtre est délimité par deux jambage en grosses pierres sur lesquelles reposent de frustes corbeaux (supports en pierre saillants) qui reçoivent le linteau. Le foyer est surélevé par rapport au plancher et s'avance dans la pièce. On note la présence de niches pour lesquelles il existe de nombreuses explications quant à leur destination (garder au chaud, sécher le sel, recevoir des objets utilitaires, etc.) A noter également sur son côté droit, la base d'un gros mur : peut-être vestige d'une banquette près de la cheminée ou d'une grande niche pour un meuble.



Fig. 7 - Petite fenêtre du bâtiment C.

Le bâtiment D, dont la construction est plus tardive (XVIIe siècle) reçoit lui aussi deux accès. L'un très simple, côté Ouest (avec piedroits

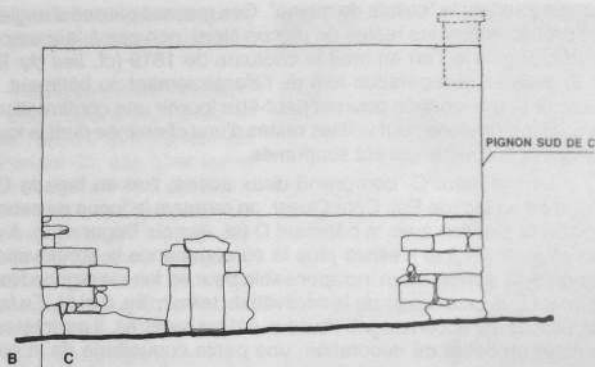


Fig. 8 - Bâtiment C avant la construction du D. Façade Ouest.

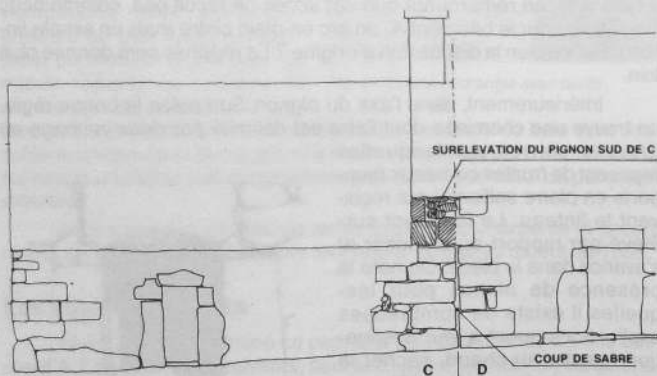


Fig. 9 - Bâtiments C et D. Façade Ouest.

et linteaux) l'autre en façade Est. Cette entrée sur cour est construite avec un arc en plein cintre en deux parties très exactement comme pour le bâtiment A. Toutefois à noter une disposition particulière : au droit du joint central, l'épaisseur de la pierre est très faible. Le maçon a-t-il eu peur que le poids de la maçonnerie au-dessus ne crée un désordre, toujours est-il qu'il n'a pris aucun risque et qu'il a posé, juste

au-dessus, un moellon suffisamment long pour faire office de faux linteau et reporter les charges au droit des piedroits. Ayant ainsi soulagé à la fois et les deux pierres formant arc et sa conscience, il put dormir tranquille (fig. 10). Comme cela a été évoqué plus haut, au droit du pignon Sud, on retrouve la pierre saillante avec cavité horizontale en sous-face mais il y a, à cet endroit, absence de cavité verticale similaire à celle du bâtiment A.

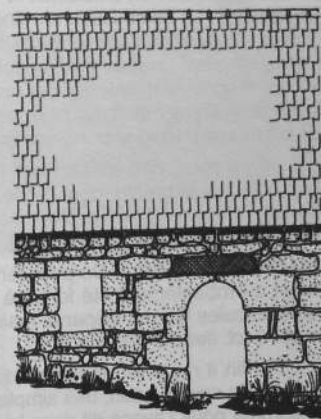


Fig. 10 - Faux linteau de décharge.

Peut-on en déduire que l'utilisation de l'hypothétique instrument ne s'est plus révélée indispensable et qu'il n'a pas été jugé utile de terminer le dispositif concernant son support ?

A l'intérieur, la cheminée est exécutée avec de gros éléments : jambages monolithes surmontés de "corbeaux" légèrement ouvragés. Le linteau est en trois parties, dont la partie centrale est traitée comme une clé en T probablement par manque d'une pierre assez longue pour faire linteau d'un seul tenant. Comme au bâtiment C, le foyer est largement réhaussé et s'avance dans la pièce. Pour la fenêtre, il y a un linteau en bois à l'intérieur au droit de l'ébrasement. Près de la porte à droite en entrant, une niche importante a été réservée peut être pour y encastrer un meuble tel un vaisselier. En outre, on lit au sol les traces de l'implantation d'une cloison coupe-vent, aménagement fort courant qui a probablement été rapporté plus tardivement.

Nous terminerons notre petit périple par le bâtiment E, construit au XIXe siècle. Il reçoit un parement extérieur formé de petits moellons qui contraste avec les bâtiments précédents dont les murs ont été élevés avec de gros éléments. A l'inverse, il copie les caractéristiques extérieures du bâtiment A à savoir : rampants saillants terminés par des crossettes. La porte et la fenêtre sont surmontés d'un linteau droit. A l'intérieur, la cheminée a son linteau en forme de T posé sur deux jambages assez court car le foyer est très largement surhaussé. Au droit du contre-cœur apparaît l'ouverture du four à pain. Disons un mot

de son utilisation : on enfournait la quantité de fagots nécessaire que l'on allumait. La combustion terminée, on ramenait les cendres sur le devant du foyer et, dans le four ainsi chaud à point on déposait les boules de pâte. L'entrée était ensuite fermée par la tôle que l'on voit encore et qui était maintenue par un cordon de pâte gardée à cet effet. Lorsque ce dernier était cuit et se détachait, le pain l'était également et les enfants se partageaient le cordon... s'ils ne se le disputaient pas.

Il y a peu à dire sur l'appenti F qui contient le volume du four, la soue, et un petit grenier dont l'accès, en façade Est, est fermé par un volet plein.

La grange (G), élevée sûrement après 1911, ne présente pas de caractères particuliers. On peut remarquer toutefois que son pignon Ouest a probablement été fondé à cheval sur les restes de l'un des petits édicules qui ont disparus mais qui apparaissent sur le cadastre de 1819 (cf. *Iles du Trégor* n° 9).

Enfin il reste le modeste édifice (H) bâti au Sud-Est de l'ensemble. Sa construction, très simple, ne mérite pas de commentaires. Si, comme nous l'avons dit dans le précédent numéro, on ne sait pas trop bien pourquoi il a été édifié, on croit pouvoir dire, par contre, que dans les derniers temps de la ferme il aurait servi de poulailler.

Nous avons terminé notre rapide visite de la ferme. Il y aurait sûrement beaucoup plus à dire, mais quelques dessins seront plus explicites qu'une description écrite aussi simplifiée et limpide soit elle. Souvenons nous : il nous reste un point à éclaircir. Nous allons en parler en examinant avec attention les façades.

Les cicatrices des raids dévastateurs sur l'île.

La guerre à la Hollande au XVII^e siècle puis, au XVIII^e comme le souligne M. Grivel (3) dans *La guerre des côtes, "l'indolence de la Régence et de Louis XV (qui) stimule plus d'une tentative des Anglais sur les côtes"* ont largement favorisé le fait que ces "ennemis" exercèrent au passage des déprédations sur les côtes surtout bien évidemment là où elles étaient le moins défendues.

Il faut noter toutefois que ce ne fut pas toujours des raids dévastateurs car, comme le note le même auteur, "*sur cette frontière, si misérable et si peu surveillée depuis que nos grandes guerres continentales attiraient ailleurs notre attention et nos forces, les Anglais débarquaient la nuit, nouaient des intelligences avec les habitants et se procuraient sans difficulté des renseignements utiles, des vivres frais, du poisson et jusqu'à des boeuf sur pied.*"



Fig. 11 - Façades Ouest des bâtiments C et D.

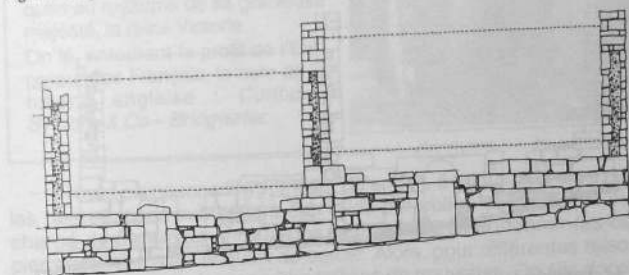


Fig. 12 - Les mêmes après le désastre.

Il semble bien qu'il n'en fut point ainsi pour la ferme qui a bel et bien été "détruite" par les "holandois", par "*les habitants de Jarzé et de Guenezay (qui) ont démoli en plusieurs fois les maisons de Miliou*" (4) et aussi, en dernier lieu, par les Anglais. Les murs de la ferme ont-ils gardé la mémoire de ces faits ? La réponse est : "oui !"

Surtout si la toiture était en chaume (nous avons vu que c'était fort probablement du genêt), cette dernière et la charpente qui la soutenait étaient incendiées et ne laissaient à la vue que des poutres carbonisées. Les pierres des sommets de ces murs étaient également calcinées, elles avaient fortement chauffé sous l'incendie et devenaient de ce fait impropres à la reconstruction. Il était nécessaire de les déposer jusqu'à atteindre les pierres non touchées qui resteraient en place.

Comme la reconstruction du haut des murs s'est faite avec des moellons de plus modestes dimensions que ceux d'origine, il est, en effet, tout à fait possible de nos jours de lire sur les façades dans quel



Fig. 13 - Façades Est des bâtiments C et D.

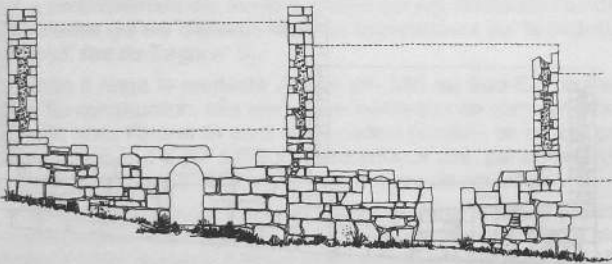


Fig. 14 - Les mêmes après le passage des "holandois".

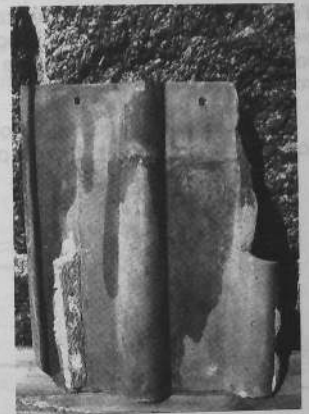
état on pouvait voir la ferme après un raid ennemi du moins, pour être honnête, après le dernier perpétre.

Il faut bien noter que pour le bâtiment A, seule la toiture et la charpente furent touchées. En effet on ne lit pas de traces évidentes de reconstruction de la maçonnerie. Pour le bâtiment B, on ne peut rien dire puisqu'il y a eu réfection des murs dans leur quasi totalité en 1986. Reste donc à examiner les bâtiments C et D tant sur leur façades Ouest que sur leur façade Est.

Comme il est difficile de décrire comment les fermiers ou les propriétaires devaient découvrir la ferme quand ils reprenaient possession des lieux après un raid, il est proposé, pour chaque façade d'une part une photo, d'autre part un dessin qui tente de montrer l'ampleur du désastre (fig. 11 à 14). Nous nous attarderons un peu plus sur les façades Est afin de répondre à la question posée plus haut.

Partant de l'idée que les bâtiments A, B et C ont bien été construits ensemble comme évoqué plus haut, pourquoi l'entrée du C n'a-t-elle pas été traitée comme celle du A avec un arc en plein cintre ?

Lors des travaux de rénovation de 1986, on déposa des toitures des bâtiments les plus anciens, de grandes tuiles plates marquées à l'effigie de Napoléon III. Elles furent posées à l'époque de "l'entente cordiale" durant laquelle des contrats commerciaux franco-anglais favorisaient l'approvisionnement (lest des caboteurs) de la Bretagne - dont l'Angleterre est toute proche - en matériaux fabriqués au royaume de sa gracieuse majesté, la reine Victoria. On lit, entourant le profil de l'Empereur des Français, le nom de la tuilerie anglaise : *Colthusrt Symons & Co - Bridgwater.*



Nous proposons l'hypothèse, qu'en fait, il en fut bien ainsi. Mais les dégradations subies lors des raids ont obligé ceux qui ont eu la charge de la remise en état des bâtiments à abandonner les deux pierres taillées avec le quart de cercle. Alors, pour différentes raisons, délais, coût, etc., il n'a pu en être taillées de nouvelles. On alla donc au plus court en posant un simple linteau droit. Sur la droite de ce linteau, la maçonnerie est composée de petits éléments qui prennent bien la place du demi arc de droite (fig. 15). A gauche, c'est moins évident et il

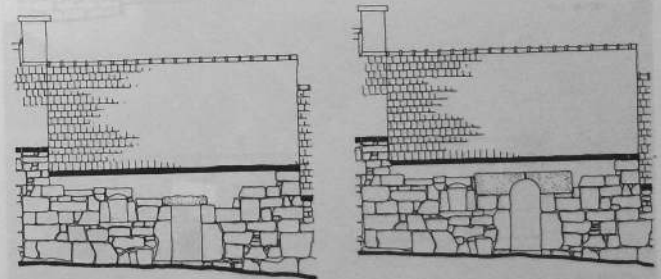
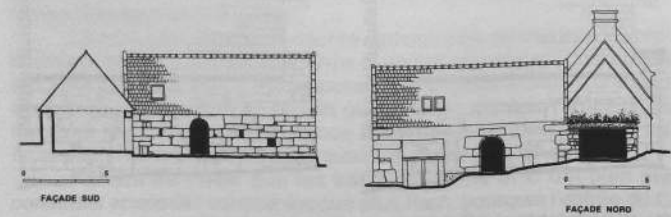
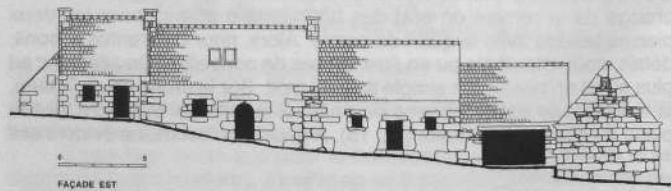
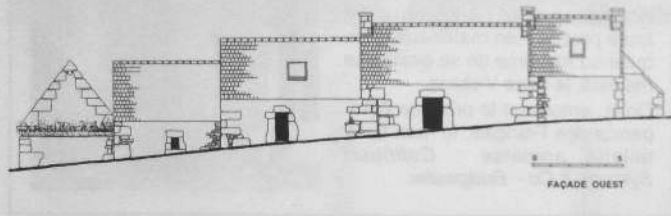


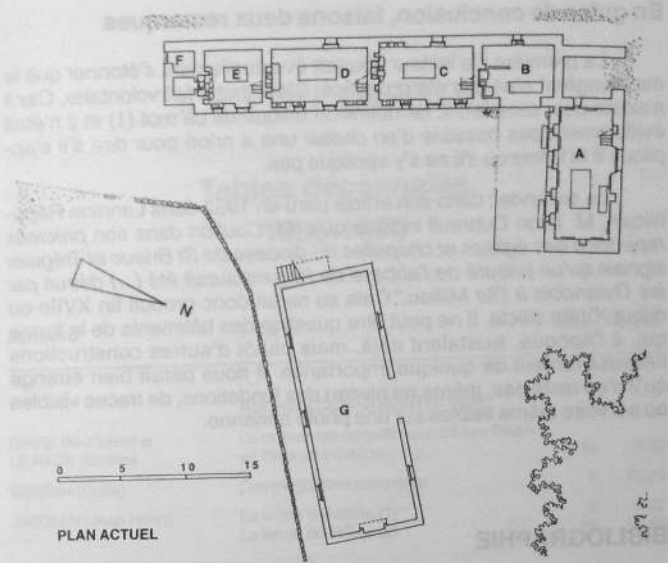
Fig. 15 - Linteau bâtiment C et dessin avec l'hypothèse d'un arc.

faut honnêtement reconnaître que si le moellon joutant le linteau est d'origine, l'hypothèse ne tient plus. Mais on peut tout de même très bien imaginer, car rien ne s'y oppose, qu'il ait été récupéré et utilisé à cet emplacement comme ayant la dimension exacte pour "boucher le trou".

Il est vrai que nous ne faisons pas là une véritable démonstration, mais la façade n'en était-elle pas plus belle avec un tel arc ?



66



67

En guise de conclusion, faisons deux remarques

La première : le lecteur pourrait éventuellement s'étonner que le mot "longère" n'ait pas été prononcé. C'est tout à fait volontaire. Car il n'existe pas, semble-t-il, de définition unique de ce mot (1) et il n'était évidemment pas possible d'en choisir une a priori pour dire s'il s'applique à la ferme ou s'il ne s'y applique pas.

La seconde : dans son article paru en 1952 dans Lannion Républicain, M. Léon Dubreuil indique que "M. Couffon dans son précieux répertoire des églises et chapelles du diocèse de St Brieuc et Tréguier signale qu'un prieuré de l'abbaye de Bégard aurait été (...) détruit par les Ostandois à l'île Milliau." Cela se serait donc produit fin XVIIe ou début XVIIIe siècle. Il ne peut être question des bâtiments de la ferme qui, à l'époque, existaient déjà, mais plutôt d'autres constructions nécessairement de quelque importance. Il nous paraît bien étrange qu'il n'en reste pas, même au niveau des fondations, de traces visibles au sol voire même lisibles sur une photo aérienne.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - LE COUEDIC Daniel et TROCHET Jean René.- 1985 - L'Architecture rurale française - Bretagne - Ed. Berger Levrault p. 52
- 2 - PACQUETEAU François.- 1979 - Architecture et vie traditionnelle en Bretagne.- Ed. Berger Levrault p. 32
- 3 - GRIVEL - La guerre des côtes - 1864 - Archives de la Marine - (cote 29 L 65)
- 4 - DUBREUIL Léon - 1952 - L'île Milliau - in Lannion Républicain - 1,8,15 et 22 novembre 1952.
- 5 - GUERIN Odile, HERRY Marcel, ROIGNANT Jacques - in Trébeuden ou les attributs d'une beauté sauvage



ILES DU TREGOR

Tables décennales 1986-1995

Auteurs	Titre	Vol.	Pages
ARCHÉOLOGIE-ARCHITECTURE			
DAIRE (M-Yvane) et LE PAGE (Gaëlle)	Le monument mégalithique d'Enez Bihan en Pleumeur-Bodou	10	5-10
GUERIN (Odile)	Des mégalithes sur une île	1	15-23
JACQUIN (Jean Henri)	La ferme de Milliau (1) La ferme de Milliau (2)	9 10	1-12 53-68
ASTRONOMIE - OCÉANOGRAPHIE			
GUERIN (Odile)	Levers et couchers de soleil dans les îles trégorroises	8	15-17
GUERIN (Odile)	La loi des douzièmes ou comment ne pas se laisser encercler par la marée	1	24-26
GUERIN (Odile)	Pourquoi y a-t-il deux marées par jour ?	2	22-23
GUERIN (Odile)	Marées de "Morte eau" et de "Vive eau"	3	32-35
GUERIN (Odile)	Les coefficients de marée	4	13-14
GUERIN (Odile)	Les marées d'équinoxe	5	46-48
GUERIN (Odile)	Petites et grandes marées d'équinoxe	6	39-40
GUERIN (Odile)	La marée du siècle	8	1-2
BOTANIQUE			
BOURLET (Yves)	Pourquoi fallait-il abattre des résineux sur l'île Milliau ?	1	29-38
BOURLET (Yves)	Sols et végétation sur les îles du Trégor : un exemple d'indépendance	2	26-34

BOURLET (Yves)	Végétation et sols de l'île Agaton	3	1-17
BOURLET (Yves)	Sols et végétation de l'île Molène	4	5-12
GUERIN (Odile)	L'ortie, une plante qui a de la mémoire	1	27-28
GUERIN (Odile)	L'œillet de mer, une plante vraiment maritime	2	44-45
GUERIN (Odile)	Le roseau, une cosmopolite dédaignée	3	26-27
GUERIN (Odile)	La garance voyageuse, venue du Sud	4	23-24
GUERIN (Odile)	La criste marine, une pionnière des rochers	5	36-38
GUERIN (Odile)	L'osmonde royale, les pieds dans l'eau	6	9-10
GUERIN (Odile)	Le plantain maritime, une plante qui mérite bien son nom	7	27-28
GUERIN (Odile)	La callune, la bruyère des pauvres	8	21-23
GUERIN (Odile)	Liste des plantes relevées sur Milliau	9	36-40
GUERIN (Odile)	Le châtaignier, un immigré bien sympathique	10	27-29

CARTOGRAPHIE

Carte des îles du Trégor - Partie occidentale	2	24-25
Carte des îles du Trégor - Partie orientale	3	24-25

GÉOLOGIE

CHAURIS (Louis)	Sables noirs à magnétite et or sur les grèves de Porz Mabo et de Porz Raden en Trébeurden (Côtes d'Armor)	4	18-22
CHAURIS (Louis)	Concentration de minéraux lourds sur l'estran de quelques îles du Trégorrois occidental	5	19-25
CHAURIS (Louis)	Les micropiacers à ilménite de l'île Renote et de ses environs	6	11-18
CHAURIS (Louis)	L'île Stérec et les îlots voisins (Petit-Trégor). Un exemple de différenciation marginale d'une intrusion granitique	7	1-11
CHAURIS (Louis)	Opposition à l'extraction de granite à l'île Jaouen pour la construction du viaduc de Morlaix	8	18-20
CHAURIS (Louis)	L'épisyénite de l'île Milliau en Trébeurden	9	32-35
CHAURIS (Louis)	Morphologie littorale anthropique : Kastell Ereik et Kastell Enez Vran à l'île Grande	10	16-23
CHAURIS (Louis)	L'est abandonné sur l'estran : un témoignage du transport par mer des granites de l'île Grande	10	24-26

GUERIN (Odile)	Géologie à l'île Milliau et Molène (1)	2	9-16
	Géologie à l'île Milliau et Molène (2)	3	18-23
	Géologie à l'île Milliau et Molène (3)	4	34-41
GUERIN (Odile)	Géologie à l'île Milliau et Molène : les plages anciennes	5	15-18
GUERIN (Odile)	Géologie à l'île Milliau et Molène : le loess (1)	6	35-38
	Géologie à l'île Milliau et Molène : le loess (2)	7	39-40
	Géologie à l'île Milliau et Molène : le loess (3)	8	37-40
GUERIN (Odile)	Géologie à l'île Milliau et Molène : les dunes de sable (1)	9	29-31
	Géologie à l'île Milliau et Molène : les dunes de sable (2)	10	1-4
GUERIN (Odile)	Le "gaiet" de l'île Molène	1	39-40
JACQUIN-PHILIPPE (Josette)	Le "diamant" des cimetières de prestige de Paris (encadré)	10	23

GÉOMORPHOLOGIE

MONNIER (Olivier)	Sauver Molène des eaux ? Les travaux de 1991	5	39-45
PINOT (Jean-Pierre)	Pourquoi des îles devant le Trégor ?	1	3-11
PINOT (Jean-Pierre)	Des îles disparues sur la Lieue de Grève	2	17-21
PINOT (Jean-Pierre)	Les transformations de l'île Agathon	2	35-43
PINOT (Jean-Pierre)	Histoire géomorphologique de l'île Molène, en Trébeurden :		
	I - Les données stratigraphiques	4	42-48
	II - Les données cartographiques	5	4-14
PINOT (Jean-Pierre)	La protection de l'île Molène	5	29-35
PINOT (Jean-Pierre)	L'archipel d'Olonne en Pleubian (Côtes d'Armor)	7	29-38
PINOT (Jean-Pierre)	Enes Bihan en Pleumeur-Bodou	10	5-8

HISTOIRE

CHOUTEAU (Nicole)	A propos de l'île Saint-Gildas	3	28-31
GUERIN (Odile)	Les goémonniers de l'île Molène	4	1-4
GUERIN (Odile)	Un bistro sur Molène ?	6	31-34
JACQUIN-PHILIPPE (Josette)	Milliau, un nom d'île à géométrie variable	7	12-26
JACQUIN-PHILIPPE (Josette)	"Il n'est de vérité que ce qui est écrit" - Liste des propriétaires de l'île Milliau du XIV ^{ème} siècle au XX ^{ème} siècle.	8	3-14

JACQUIN-PHILIPPE (Josette)	L'image des îles trébeurdaïses dans le discours touristique (1)	9	13-28
	L'image des îles trébeurdaïses dans le discours touristique (2)	10	30-44
JEZEQUEL (Yves)	Celtes, Gaulois ou Bretons	2	3-8
JEZEQUEL (Yves)	Des îles pour les saints	3	36-44
JEZEQUEL (Yves)	L'île d'Aval, tombeau d'Arthur ?	4	25-33
LALES (Yves)	Ma tante, Lucie Jourdan, propriétaire de l'île Milliau de 1911 à 1942	6	1-8
SALEMBIER (Joseph Jean)	Comment les corsaires anglo-normands empêchèrent les moines de Bégar de s'approprier les Sept-Îles	8	24-36

MÉTÉOROLOGIE

GUERIN (Odile)	Les données météorologiques de 1985	1	12-14
	Les données météorologiques de 1986	2	46-48
	Les données météorologiques de 1987	3	45-48
	Les données météorologiques de 1988	4	15-17
	Les données météorologiques de 1989	5	28-28
	Les données météorologiques de 1990	6	28-30

ZOOLOGIE

FOURNIER (Jérôme)	La pêche de l'oursin dans le Petit-Trégor et son implication dans le géosystème littoral	6	19-25
GUERIN (Odile)	Les goélands argentés dans les îles du Trégor Occidental	10	45-52
PINOT (Jean-Pierre)	La surpêche de l'oursin, cause des marées vertes ?	6	26-27

TABLES DÉCENNALES

		10	69-72
--	--	----	-------

*

A.P.E.G.I.T.

Association régie par la Loi de 1901
Adresse : Ile Milliau, 22560 TRÉBEURDEN
Tél. 96.23.68.28

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Présidente : Odile Guérin
Vice-présidents : Charlotte Baudouin et Jean-Pierre Pinot
Secrétaire : Geneviève Roger
Trésorière : Yvonne Le Quinio
Membres : Henri-Claude Taburet, Jean Glasser,
Joseph Jean Salembier, Jean-Pierre Scheer.

COMITE SCIENTIFIQUE :

Charlotte Baudouin, Pharmacien.
Odile Guérin, Licenciée-ès-Sciences, Maîtres-ès-Lettres,
D.E.A. de Géomorphologie, D.E.A. de Biogéographie.
Jean-Pierre Pinot, Professeur de Géographie de la Mer
à l'Université de Bretagne occidentale.
Jean-Henri Jacquin, Architecte D.P.L.G.

COTISATIONS :

Membres actifs (participent à l'assemblée générale, reçoivent gratuitement le bulletin annuel, ont droit chaque année à six passages aller et retour entre le continent et l'île Milliau à bord de *La Varlope*, bateau de l'association) : 100 F.

Membres associés (ont droit chaque année à un passage aller et retour entre le continent et l'île Milliau) : 20 F.

TABLE DES MATIERES

Géologie à l'île Milliau et Molène : Les dunes de sable (2) par Odile Guérin	page 1
Enes Bihan en Pleumeur-Bodou par Jean-Pierre Pinot	page 5
Le monument mégalithique d'Enez Bihan en Pleumeur-Bodou. par Marie-Yvane Daire et Gaëlle Le Page	page 9
Morphologie littorale anthropique : Kastell Erek et Kastell Enez Vran à l'île Grande. par Louis Chauris	page 16
Lest abandonné sur l'estran : un témoignage du transport par mer des granites de l'île Grande par Louis Chauris	page 24
Le châtaignier : un immigré bien sympathique par Odile Guérin	page 27
L'image des îles trébeurdinaises dans le discours touristique (2) par Josette Jacquin-Philippe	page 30
Les goélands argentés dans les îles du Trégor Occidental. par Odile Guérin	page 45
La ferme de Milliau (2) par Jean Henri Jacquin - architecte d.p.l.g.	page 53
Tables décennales 1986-1995	page 69

L'illustration de la couverture est l'angle Nord-Ouest d'une des premières cartes départementales des Côtes-du-Nord, publiée en 1790, immédiatement après le découpage de la Bretagne en départements, alors que le département était encore partagé en 9 districts. Elle faisait partie de l'Atlas National publié par Dumez et mesure 59,9 cm x 50,6 cm au trait carré. Parmi les nombreuses îles et pointes figurées et nommées, on note l'Isle de Gueltas (Saint-Gildas) et la Pte de Goule de Chien (le Gouffre, en Plougrescant).

Les opinions exprimées dans *Iles du Trégor*, ainsi que les formes utilisées pour les noms de lieux, n'engagent que les auteurs des articles et n'expriment pas les choix de l'A.P.E.G.I.T.

Les textes, photos, dessins, graphiques (sauf mention particulière) sont la propriété de leurs auteurs (droits réservés).